La LIBERTÉ

Vol. 86 n°41 • du 28 janvier 3 février 2000 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

D'Indiana à Danielle!

Le Musée de l'Homme et de la Nature propose une exposition sur la Rome, la Grèce et la Mésopotamie antiques, préparée par des étudiants en études classiques parmi lesquels se trouvent Danielle Robidoux.

■ Page 11.

Citation de la semaine

« Nous avons montré aux Suédois qui sont les vrais " fans " du hockey! »

Il faut en effet être un amateur pour se rendre en Suède assister aux championnats mondiaux! C'est ce qu'ont fait Joël Côté et Brendan O'Shaughnessy, qui ont répondu à nos questions... par Internet!

■ Page 15.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

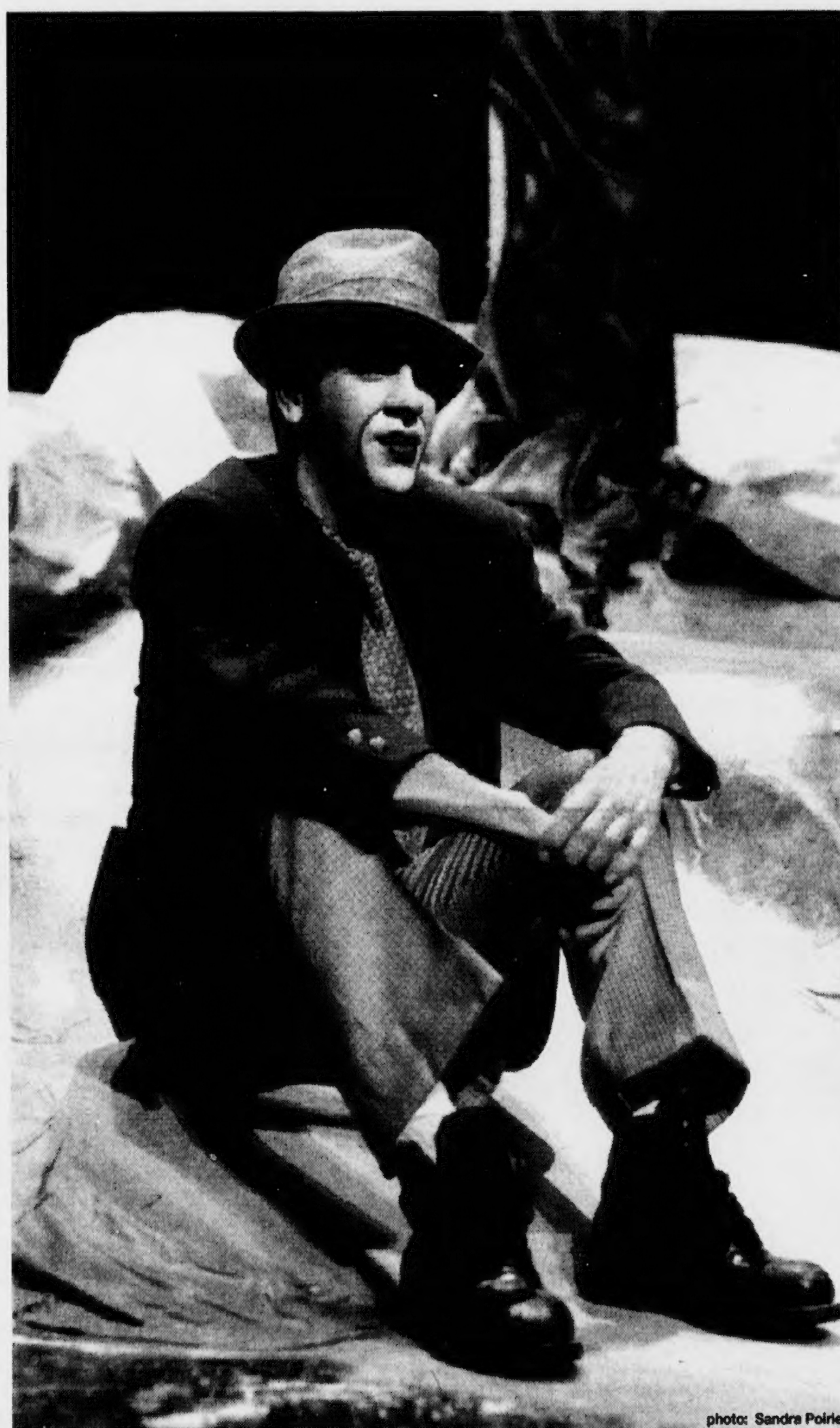


photo: Sandra Poirier

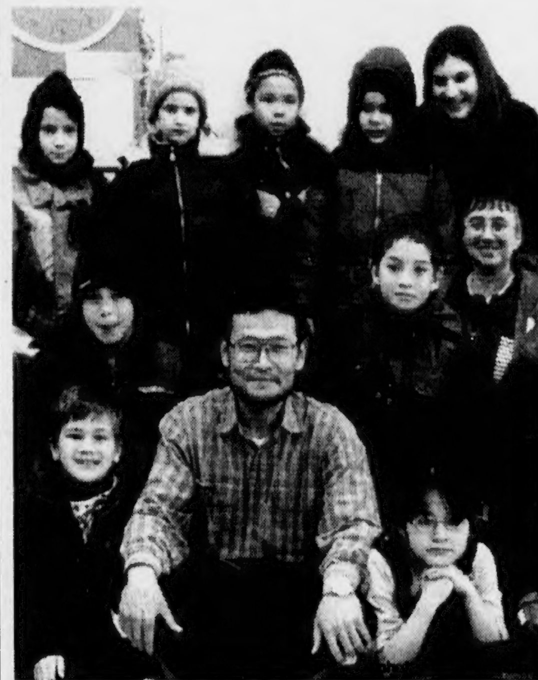
J'attends Godot

Christian Beaudry incarne le personnage de Vladimir dans le classique de Samuel Beckett, *En attendant Godot*, que Les Chiens de soleil présentent à partir du 3 février. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour y aller! ■ Page 14.

À quand les services en français?

Ne manquez pas cette semaine dans *La Liberté*, une section spéciale consacrée aux services en français. Où en sont rendus les partenaires qui doivent mettre sur pied les prochains centres de services? et quels sont les défis dans le domaine de la santé?

■ Pages 19 à 26.



Ingénieur à l'emploi de la compagnie d'électricité de Tokyo au Japon, Tsuyoshi Matsumoto est à Saint-Laurent pour trois mois, dans le cadre d'un voyage qui lui permettra de mieux connaître la réalité canadienne et de partager la culture japonaise. ■ Page 31.

PRODUITS FRANCOPHONES

Radio-Canada appuie les artistes

Depuis 1998, une entente permettait de favoriser la production et la distribution de productions francophones. Radio-Canada vient de s'ajouter aux partenaires de cette entente.

Yves LUSIGNAN (APF)

Radio-Canada vient d'officialiser son engagement dans la promotion et la diffusion des artistes francophones du pays. La SRC a ajouté la semaine dernière sa signature à une entente de collaboration en faveur du développement culturel et artistique des communautés francophones, qui a été conclue en juin 1998 par le ministère du Patrimoine, le Centre national des arts, le Conseil des arts du Canada et la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).

L'entente, en vigueur jusqu'en juin 2001, engage Radio-Canada à participer à des projets ou à des activités reliés à la distribution des produits culturels francophones, à la diffusion des arts de la scène et des arts visuels, à la promotion et la visibilité des arts et artistes ainsi qu'à la création et la production.



photo APF

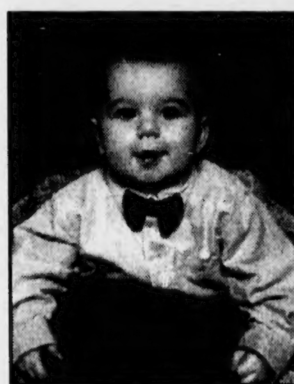
La directrice générale de la télévision régionale de Radio-Canada, Micheline Vaillancourt, appose sa signature au bas de l'entente de collaboration, sous l'oeil satisfait du président de la Fédération culturelle canadienne-française, Pierre Pelletier, du directeur général des programmes à la radio française, Yvan Asselin et de la directrice générale de la Fédération, Nancy Juneau.

Radio-Canada fera notamment la promotion et assurera la couverture des 15 Jours de la dramaturgie des régions qui aura lieu en 2001 dans le cadre des Jeux de la francophonie, couvrira le lancement un projet d'échanges d'artistes en arts visuels en septembre prochain, favorisera la présence des artistes de la francophonie aux émissions du réseau portant sur les arts visuels, soulignera le 75e anniversaire du Cercle Molière de Saint-Boniface, diffusera des productions indépendantes hors Québec à l'antenne du réseau et participera à la promotion des concours culturels de la délégation Canada aux Jeux de la Francophonie 2001.

L'entente tripartite signée en 1998 a déjà permis plusieurs réalisations d'importance. Les 15 Jours de la dramaturgie des régions, le Symposium d'art actuel qui avait lieu à Moncton dans le cadre des activités du Sommet de la Francophonie et le lancement d'une entreprise de vente directe par les éditeurs canadiens-français sont à porter au compte de l'entente de collaboration.

L'Académie québécoise du théâtre remettra aussi pour la première fois cette année lors de son Gala des masques, un prix pour souligner la production d'une compagnie de théâtre francophone au Canada.

T'es parent avec qui, toi?



Je suis né le 23 juin 1999 et je pesais 9 livres 14 onces.

Mes parents, Raymond et Lynne me trouvent taquin et charmeur.

Mon frère Maxim (2 ans) apprécie ma compagnie et me fait bien rire.

Mon chien Charbon hurle quand je pleure tandis que Bigoudi s'éloigne quand je l'approche.

Mes grands-parents (Roger, Ida et Olive), mes oncles et mes tantes me gâtent sans cesse.

Qui suis-je ?

ALEX VINCENT COMEAULT

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

POLITIQUE CANADIENNE

Ottawa unilingue anglaise ?

Que pensent certains représentants de la communauté franco-manitobaine concernant la récente décision du gouvernement Harris refusant de désigner bilingue la nouvelle municipalité d'Ottawa ? La Liberté a récolté quelques réponses.

Sandra POIRIER

Le gouvernement ontarien vient de procéder à une refonte de onze communautés qui forme le nouvel Ottawa. Le hic, c'est que cette municipalité là, capitale nationale d'un pays officiellement bilingue, hérite d'un statut unilingue anglais. Le premier ministre ontarien, Mike Harris, refuse que son gouvernement s'en mêle et oblige la municipalité à se doter d'un statut bilingue. Comment réagissent des Manitobains à cette annonce ?

Qu'ils soient maire, ministre, député ou à la tête d'association, tous ont indiqué être déçus du comportement adopté par le gouvernement ontarien.

« J'ai discuté avec le maire d'Ottawa et c'est son message a été clair : il n'accepte pas cette situation, relate le député fédéral du comté de Provencher, David Iftody. Pour ma part, Ottawa est une capitale nationale bilingue et par le fait même, Ottawa est une ville bilingue. Je ne sais vraiment pas pourquoi Mike Harris agit de la sorte. Je n'appuie pas cette décision. Au Manitoba, les deux langues officielles font parties de nos âmes et consciences. »

Quant à lui, le directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, déplore le manque de leadership du gouvernement ontarien. « Le gouvernement doit entreprendre des consultations avec les municipalités. Au Manitoba, la partie trois de l'Acte de la Ville a été rendue possible grâce à des discussions avec la Province. En tenant compte qu'Ottawa est une capitale nationale, Mike Harris devrait discuter avec la ville, tout en respectant son droit de décision. Il faut que le gouvernement ontarien prenne le leadership, affirme-t-il. Le gouvernement ontarien envoie un mauvais message aux communautés francophones. »

Le ministre manitobain responsable des Services en français, Greg Selinger, abonde dans le même sens. « Le Manitoba a connu une situation semblable lors de la fusion de Saint-Boniface et Winnipeg, rappelle-t-il. La partie trois de l'Acte de la Ville de Winnipeg exige que des services en français soient offerts à Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Si Winnipeg peut offrir la protection des services en français, je ne vois pas pourquoi Ottawa ne peut pas faire la même chose. Le gouvernement ontarien peut le faire s'il le veut », indique Greg Selinger.

Le consultant Charles Gagné trouve regrettable, lui aussi, le manque de volonté du gouvernement Harris. « C'est désappointant. Le gouvernement Harris n'a pas eu de leadership. Si le gouvernement provincial ne démontre aucun intérêt à être bilingue, pourquoi les municipalités envisageraient l'être ? »

« Mike Harris ne comprend pas le caractère symbolique de ce qu'il propose, affirme pour sa part le maire de Winnipeg, Glen Murray. C'est absolument nécessaire que notre capitale soit bilingue. Les francophones doivent se sentir acceptés dans notre capitale nationale. Sinon, quelle sorte de message envoyons-nous aux francophones du pays ? Cette situation est épouvantable. »

La Fédération des associations de juristes d'expression française de common law dénonce considérablement la décision du gouvernement Harris. « Les organismes francophones et le gouvernement fédéral doivent explorer toutes les possibilités pour qu'Ottawa demeure une ville bilingue, souligne le directeur général de la Fédération, Jean-Paul Boily. Même si cela signifie porter cette cause devant le tribunal. »


David Iftody.


Archives La Liberté
Jean-Paul Boily.

DROIT À LA JUSTICE EN FRANÇAIS

L'enjeu d'une nouvelle bataille

Ottawa (APF)

Le premier acte de la plus importante bataille judiciaire depuis celle qui a permis aux francophones de gérer et de contrôler leurs écoles partout au pays s'est déroulé à Ottawa cette semaine dans une petite salle d'audience de la Cour fédérale.

La poursuite intentée par le Commissariat aux langues officielles au nom de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) porte sur la décision du ministère fédéral de la Justice de conclure des ententes avec les provinces et les territoires concernant l'administration des poursuites et la perception des amendes lors d'infractions fédérales mineures.

Pour les francophones du pays, l'enjeu de cette cause est majeur, puisqu'il porte sur l'assurance que le gouvernement fédéral respecte et fasse respecter, en tout temps et en toute circonstance, la Loi sur les langues officielles lorsqu'il cède ses pouvoirs aux provinces. Pour celui qui commet une infraction mineure à un règlement fédéral, cette cause veut faire respecter le droit à la justice en français partout au pays, peu importe si le dossier est traité par un système de justice provincial ou municipal.

Le gouvernement fédéral a décriminalisé toute une série d'infractions mineures en adoptant en octobre 1992 la Loi sur les contraventions. Le fédéral a encore modifié sa Loi sur les contraventions en 1996, pour permettre que des contraventions fédérales soient traitées selon le régime pénal de la province ou du territoire où les contraventions sont commises.

La nouvelle Loi prévoit qu'Ottawa peut signer avec chaque province et territoire un accord administratif sur les modalités de mise en œuvre de la loi et la poursuite des contraventions, mais elle ne contient pas de clause linguistique permettant de respecter la langue officielle du contrevenant.

Ottawa a conclu une première entente avec l'Ontario dès 1996, et des ententes similaires avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et L'Ile-du-Prince-Édouard.

Les juristes francophones ontariens ont mené des batailles pour amener le gouvernement ontarien et les municipalités à respecter les droits linguistiques, et mènent maintenant une bataille pour forcer le gouvernement fédéral à amender la Loi sur les contraventions, de façon à y inclure un paragraphe assurant la protection des droits linguistiques des contrevenants.

La cause devait être débattue pendant quatre jours mais elle a été ajournée après une seule journée d'audience. Les parties se retrouveront devant le tribunal au plus tard le 17 mars pour s'entendre sur la suite des procédures.



Éditorial

Message aux lecteurs de La Liberté

Comment peut-on quitter son emploi quand on détient l'emploi idéal, et qu'on a toujours été passionnée par son travail ? Comment partir quand on a mis tant d'énergie à bâtir quelque chose qu'on devra maintenant abandonner ?



par Sylviane LANTHIER

Peut-être tout simplement parce qu'on a besoin de changement, de relever de nouveaux défis et de se ressourcer.

C'est en tout cas les trois raisons qui m'ont amenée à accepter un nouvel emploi et à annoncer, cette semaine, à mon conseil d'administration et mon personnel que j'allais quitter *La Liberté* le 31 mars.

En juin, j'aurais célébré mes dix ans à *La Liberté*, d'abord à titre de journaliste, puis rédactrice en chef, puis directrice. Je ne sais pas combien de fautes d'orthographe et de grammaire j'ai corrigé (ni combien j'en ai laissé passer, enfer et damnation!), combien de faux pas je me suis pardonné (mais d'autres me hantent encore), combien de rencontres passionnantes j'ai pu faire, combien de personnes j'ai interviewé (et parfois combien de fois j'ai interviewé les mêmes personnes!), à combien de cahiers spéciaux j'ai pu contribuer, combien de publicités j'ai pu écrire et combien de clients j'ai pu solliciter. Combien d'éditoriaux, de titres de une, de photos... Le monde du journalisme est un éternel tourbillon dans lequel il faut sans cesse faire des choix, vite, parce que l'heure de tombée est chaque semaine un impératif incontournable.

Tout cela me manquera sûrement, comme me manquera la camaraderie qui règne au sein de l'équipe du journal, une équipe remarquable pour sa tolérance, sa générosité et son engagement envers *La Liberté*.

J'ai donc, vous le devinerez, beaucoup appris en travaillant pour ce journal et je souhaite à celui ou celle qui prendra la relève que l'expérience lui soit aussi enrichissante.

Pour ma part, en avril, je me joindrai à une autre équipe stimulante: celle du Conseil de développement économique du Manitoba, où j'agirai en tant que directrice des communications et du marketing.

D'ici là, et par la suite, les lecteurs de *La Liberté* trouveront leur journal au rendez-vous chaque semaine, comme à leur habitude. Comme c'est le cas depuis plus de 85 ans.



À VOUS la parole

Merci à *La Liberté*

Madame la rédactrice,

En cette fin de siècle, le Comité culturel de Sainte-Geneviève et son sous-comité du livre aimeraient remercie *La Liberté* pour son appui. Non seulement avez-vous permis la promotion de notre livre historique « Sainte-Geneviève 1900-1999 » durant les derniers quatre ans mais votre journal nous a aussi fourni une multitude d'articles et de photographies qui nous ont rappelé des faits historiques qui, malheureusement, avaient été mis aux oubliettes. Nous sommes très reconnaissants envers ces prêtres et ces pionniers qui ont eu la témérité de correspondre régulièrement avec « *La Liberté et le Patriote* » et ainsi nous laisser un si beau témoignage du passé. Nous félicitons *La Liberté* pour le beau travail qu'elle continue de faire tout en préservant notre histoire franco-manitobaine pour la postérité et encourageons les lecteurs d'aujourd'hui de continuer cette belle tradition de correspondance qui dure depuis plus de 75 ans.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier les commanditaires qui nous ont permis de mener un projet de 48 000 $ à bonne fin : Francofonds (350 $), Corporation des loteries du Manitoba (3 000 $), Culture, patrimoine et citoyenneté Manitoba (1 900 $) et les douze entreprises et familles qui ont acheté les pages couleurs.

Nous voulons aussi avertir les lecteurs de *La Liberté* qui s'intéressent à la généalogie et à l'histoire et qui n'ont pas encore obtenu leur livre d'histoire de la paroisse de Sainte-Geneviève, qu'ils auront une dernière chance d'en commander un s'ils font vite en contactant le Comité culturel de Sainte-Geneviève (1-204-422-5520) avant le 1er mars 2000. Une deuxième édition sera imprimée si plus de cent livres sont commandés. Sinon, la version française est disponible aux bibliothèques de Sainte-Anne et de Saint-Boniface et au Centre du patrimoine.

C'est grâce à la promotion obtenue par le biais de La Liberté (et de CKSB) que nous avons réussi à vendre, aussitôt qu'ils furent disponibles, les 400 livres qui furent imprimés. Vive *La Liberté*! Et MERCI.

Diane Dornez-Laxdal
Coordonnatrice du sous-comité du livre
Le 13 janvier 200

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

DSFM

Le déficit atteint plus de 3,8 millions $

Le déficit budgétaire de la Division scolaire franco-manitobaine pour l'année en cours dépasse les 3,8 millions $.

Sandra POIRIER

En date du 31 décembre 1999, le déficit de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pour l'année 1999-2000 atteint les 3 815 685 $. Le secrétaire-trésorier de la DSFM, André Chaput, précise que la nouvelle entente collective a augmenté la masse salariale de plus de 200 000 $. « Lors de la planification du budget 1999-2000, on avait incorporé une augmentation salariale d'un pourcent. En réalité, l'augmentation a été de deux pourcent », explique André Chaput.

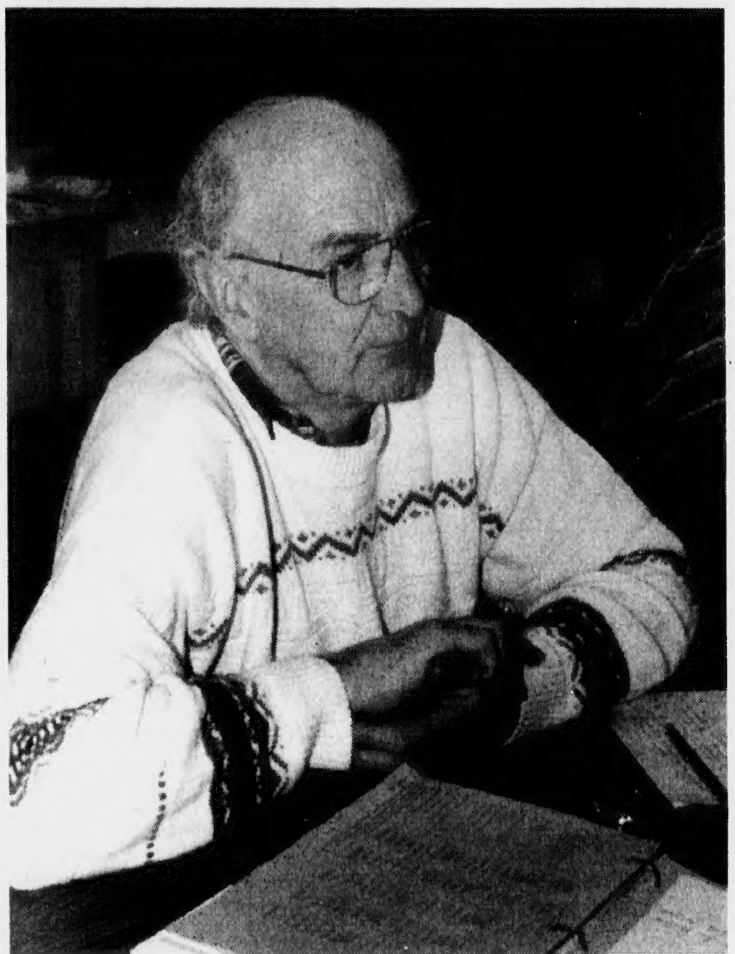
S'ajoute à cela la somme de 125 000 $ accordée par la commission scolaire pour la construction, cette année, d'un ascenseur au bureau divisionnaire de Lorette.

« Ce déficit est un désastre, affirme André Chaput. Si l'argent accordé par l'Entente Canada-Manitoba ne comble pas tout le déficit, il va falloir couper dans les dépenses du prochain budget. La loi scolaire est claire sur ce point.

« Il y a aussi une autre possibilité. On va probablement utiliser en partie les surplus de l'an dernier qui se chiffrent à un peu moins de 400 000 $ », poursuit André Chaput.

Concernant l'Entente Canada-Manitoba, le secrétaire-trésorier confirme que les discussions sont à peine engagées entre la DSFM et les deux paliers de gouvernement. « Ça fait longtemps qu'on n'a pas eu de rencontre. On espère quand même que cela va se régler sous peu », indique-t-il.

Au moment d'aller sous presse, la réunion régulière du 26 janvier de la Commission scolaire franco-manitobaine n'avait pas eu lieu. Lors de cette réunion, les commissaires doivent, entre autres, recevoir les rapports des comités de maternelle à temps plein et de révision des formules.



Archives La Liberté

Le secrétaire-trésorier de la DSFM, André Chaput.

ÉCONOMIE

À la recherche d'entreprises

Pascal DUBÉ

Développement économique Winnipeg est à la recherche d'entreprises locales intéressées à développer des partenariats avec des entrepeneurs du Québec qui seront de passage à Winnipeg, du 15 au 17 mars, dans le cadre d'une mission commerciale.

« Nous sommes très heureux que Reso Innovac, un organisme privé de Montréal, ait choisi Winnipeg comme première destination pour effectuer une mission commerciale à l'extérieur du Québec », déclare la consultante en développement économique pour Développement économique Winnipeg, Sylvie Boulanger. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, la Chambre de commerce de la Ville de Winnipeg, celle du Manitoba, la Corporation économique Riel et Tourisme Manitoba sont les partenaires de ce projet. Selon Sylvie Boulanger, des études démontrent un vaste potentiel commercial, encore inexploité, entre le Manitoba et le Québec.

Une quinzaine d'entrepreneurs du Québec sont attendus à Winnipeg entre le 15 et 17 mars. Il s'agirait là d'une première expérience qui pourrait bien avoir des suites puisque des pourparlers seraient déjà en cours pour qu'une délégation du Manitoba se rende au Québec dans un proche avenir. Les personnes intéressées peuvent contacter Sylvie Boulanger à Développement économique Winnipeg au 944-2005.

ÉLIE

L'unité 372 disparaît

L'unité 372 de l'Army, Navy, Air Force située à Élie n'existe plus. L'association est sur le point de se dissoudre et les membres pourront se joindre à d'autres unités. Le président de l'unité, Bob Horning, a rencontré, le 29 décembre 1999, la municipalité rurale de Cartier pour lui offrir l'édifice appartenant à l'unité et la Municipalité a accepté d'acheter la salle communautaire pour une somme symbolique de 1 $.

« Les vétérans se font de moins en moins nombreux et de plus en plus vieux a le regret de constater Bob Horning. Quand nous avons tenu notre réunion annuelle pour faire le point sur notre conseil, seulement 11 membres se sont présentés. On a alors compris qu'il n'y avait plus d'intérêt et qu'on devait fermer boutique. »

« Au fil du temps, les gens consomment de moins en moins d'alcool et les revenus des vidéo-loteries sont aussi à la baisse. Comme l'unité avait de la difficulté à faire ses frais, les membres ont décidé d'offrir l'édifice à la Municipalité, précise l'administrateur de Cartier, André Carrière. La Municipalité n'a pris aucune décision quant à l'avenir de la salle communautaire. On espère qu'un organisme à but non lucratif comme les Chevaliers de Colomb ou la Chambre de commerce sera intéressé à administrer l'endroit. Sinon, le conseil devra décider de ce que la salle deviendra. »

P. D.

FORMATION

Une nouvelle tendance : le portfolio

Vous êtes intéressés à créer votre propre portfolio ? Pluri-elles vous offre l'occasion de le faire. Du 16 février au 12 avril, Pluri-elles offre à toute personne intéressée un cours sur l'élaboration du portfolio de carrière.

« Ce cours consiste à préparer un portfolio, qui est la nouvelle tendance dans la recherche d'emploi. Tout comme le curriculum vitae, le portfolio permet de faire valoir nos acquis. Il démontre en plus ce que nous savons faire en nous permettant de fournir des preuves », mentionne la coordonnatrice du projet Prendre sa carrière en main, Robin Rooke.

« Les femmes et les hommes sont les bienvenus, indique Robin Rooke. Ce cours s'adresse autant aux professionnels qu'aux étudiants et chercheurs d'emploi. Tout ce que nous demandons, c'est que les personnes aient une certaine maîtrise de la technique de rédaction parce que nous allons écrire.

« Le cours comprend sept sessions étalées sur neuf semaines pour permettre aux gens de faire du travail personnel sur leur portfolio », précise la coordonnatrice.

Les participants auront aussi accès aux ordinateurs de Pluri-elles. « Il n'y a aucun coût d'inscription. Par contre, nous ne fournissons pas les matériaux requis pour le portfolio. Les participants doivent fournir leur propre cartable, leurs feuilles plastifiées, etc. », souligne Robin Rooke.

Le cours aura lieu de 19 h 30 à 21 h au nouveau local de Pluri-elles (570, rue Des Meurons). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au 233-1735 ou au 1-800-207-5874.

S. P.



Archives La Liberté

La coordonnatrice du projet Prendre sa carrière en main, Robin Rooke.

IMMIGRATION CANADA

La candidature des deux Marocains acceptée

Les deux Marocains Barek Aragrag et Lahoucine Afoukal, qui s'étaient vus refuser l'accès au pays par Immigration Canada, pourront finalement s'établir au Manitoba avec leurs familles. Le bureau d'Immigration leur a accordé une seconde entrevue puisque la première n'avait pas été menée selon les procédures.

« Barek Aragrag a reçu sa confirmation immédiatement après son entrevue le 12 janvier, a mentionné l'agente des communications d'Accès Canada, Tatiana Mogollones. Lahoucine Afoukal l'a aussi reçue immédiatement après son entrevue qu'il a faite le 20 janvier. »

Barek Aragrag a obtenu deux points de plus que lors de sa première entrevue pour le critère de la connaissance de l'anglais, ce qui lui a permis de satisfaire aux exigences du gouvernement canadien. « Lahoucine Afoukal a obtenu le point qu'il lui manquait pour satisfaire aux exigences. Il nous a aussi laissé savoir que l'agent d'immigration l'a même félicité et lui a dit qu'il possédait les qualités nécessaires pour immigrer au Canada », souligne Tatiana Mogollones.

Tous les deux devront se plier à un examen médical et recevoir leur visa avant de pouvoir entrer au pays. Aucune date n'a été fixée pour leur déménagement.

« La famille Aragrag pourrait bien attendre la fin de l'année scolaire avant de déménager au Manitoba puisque les trois enfants sont présentement à l'école », indique Tatiana Mogollones. Lahoucine Afoukal pourrait aussi attendre la fin des classes puisqu'il a quatre enfants.

En juillet dernier, les demandes d'immigration des deux Marocains ont été refusées parce que, selon des agents d'immigration, ils ne maîtrisaient pas assez l'anglais pour s'établir dans une région où cette langue prédomine, même s'ils parlaient parfaitement français. Cette décision a été contestée par le Commissariat aux langues officielles.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Yarade vous présente son bébé frère Karl, né le 22 novembre 1999 à Winnipeg.

Karl est arrivé dans notre famille le 6 décembre pour être adopté.

Quelle surprise de l'an 2000 pour les parents Isabelle Garand et Michel Verrette ! Tout un « Y2K » !

Salut à grand-maman Marguerite.

PUBLI-REPORTAGE

Hôpital général Saint-Boniface
Un monde à découvrir

Partez à la découverte du personnel efficace et dévoué qui, à chaque heure du jour, permet à l'Hôpital général Saint-Boniface d'offrir les meilleurs soins de santé possibles. L'Hôpital, c'est d'abord ses ressources humaines, infirmières, préposés, médecins, personnel de soutien et administratif, grâce à qui nous sauvons des vies et soignons des gens. Une fois par mois dans les pages de ***La Liberté****, nous vous proposons une rencontre avec des membres de notre personnel.*

Médecin spécialisé en parasitologie, Dr Pierre Plourde est le directeur du contrôle des infections de l'Hôpital général Saint-Boniface. « Attention, dit-il, il ne faut pas confondre le contrôle des infections avec les maladies infectieuses. Ce n'est pas tout à fait pareil. »
Son rôle : tenter de contrôler les épidémies quand on se rend compte que quelques patients de l'hôpital sont atteints d'un même virus ou infection, ou encore s'assurer que les procédures en place à l'Hôpital permettent de minimiser les risques d'infection à la suite d'interventions chirurgicales, par exemple. « Quand on doit subir une chirurgie, on veut sortir sans problème de l'hôpital. Notre rôle, c'est prévenir les infections des plaies ou les pneumonies pendant le séjour des patients à l'hôpital », explique Dr Plourde.

Dr Pierre Plourde.

L'apparition ces dernières années de bactéries résistantes aux antibiotiques vient rendre cette fonction encore plus sensible. « Les bactéries résistantes aux antibiotiques sont un problème dans les hôpitaux parce que les malades y sont déjà affaiblis et donc, plus vulnérables », mentionne Dr Plourde.

« Est-ce que les gens en général doivent craindre ces bactéries? À cela, je répond oui et non. Non, parce que ce n'est pas si commun au Canada et que la majorité des gens en bonne santé n'en seront pas affectés. Oui, parce que si on perd notre capacité de traiter ces organismes, on revient aux années 20, à l'ère « pré-antibiotique » et on est à leur merci. Donc, si les gens les craignent suffisamment pour modifier leur comportement, n'utiliser des antibiotiques que lorsque c'est nécessaire et suivre à la lettre les indications de la prescription, alors cette peur est aussi une bonne chose. »

En ce moment, deux catégories de bactéries résistantes aux antibiotiques posent des problèmes plus réguliers : la staphylocoque, qu'on porte dans le nez, résiste à la pénicilline et ne peut plus être traitée que par un seul médicament, le vancomicin. Une autre bactérie, l'entérocoque, se situant dans les intestins, est dans le même cas. « Au Manitoba, les infections par ces bactéries sont encore rares. On se rend compte qu'elles nous proviennent par le biais de gens qui ont séjourné dans des hôpitaux américains, surtout en soins intensifs, et qui y ont contracté ces bactéries résistantes. Ils deviennent alors porteurs et les ramènent à leur retour au pays. » Pour contrôler les risques, l'HGSB demande maintenant à tout patient admis à l'hôpital s'il a séjourné dans un établissement de santé situé hors du Manitoba, et aux États-Unis en particulier. Chez ceux qui répondent par l'affirmative, l'hôpital fera des tests pour détecter la présence des bactéries en question, et les patients porteurs seront alors mis en isolation, par mesure de prévention.

C'est parce qu'il s'intéresse à la situation du Tiers Monde que Pierre Plourde s'est spécialisé en parasitologie. Cet intérêt l'a ainsi amené à faire plusieurs séjours à l'étranger pendant ses études, en Haïti et au Kenya. Il a aussi passé deux ans en Zambie (1993-1995), où il a établi un programme de contrôle des infections. Depuis ce temps, il retourne régulièrement dans ce pays, où il s'intéresse en particulier au contrôle de la malaria chez les jeunes enfants. Le programme auquel il collabore fait la promotion de moustiquaires imprégnés d'un insecticide : une solution simple et pratique qui donne d'excellents résultats. Mais, dit-il, encore faut-il amener les familles à acheter ces moustiquaires, et à les utiliser pour les enfants plutôt que pour les adultes. « C'est pourquoi je m'intéresse à découvrir ce qui motivera les familles à utiliser leur peu de ressources pour ces moustiquaires », explique-t-il.

Pierre Plourde a été embauché par l'HGSB à son retour du Zambie; c'était alors, dit-il, le seul poste ouvert dans ce secteur. « Au début, je pensais que travailler au Centre des sciences de la santé serait plus intéressant pour moi, surtout au plan académique. Mais je me suis vite rendu compte que l'ambiance ici est plus chaleureuse, moins clinique. La philosophie des soins est plus holistique. J'en suis venu à préférer Saint-Boniface! »

Outre son poste à la direction du contrôle des infections, Pierre Plourde est aussi professeur adjoint à l'Université du Manitoba où il dirige le programme d'entraînement en **infectiologie** et coordonne le programme de résolution des problèmes, une nouvelle approche pluridisciplinaire. C'est sans compter sa pratique clinique et les consultations internes qu'il doit mener à l'hôpital.

« Je suis vraiment très occupé! lance-t-il. Quand des jeunes me disent qu'ils voudraient faire ce type de travail, je leur dis toujours que c'est un pensez-y bien : c'est une spécialisation qui demande un engagement total et des sacrifices. Mais il y aura du travail, c'est garanti! »

VILLE DE WINNIPEG

La voix aux résidants

Daniel BAHUAUD

La Ville de Winnipeg a tenu le 21 janvier au club Champlain à Saint-Boniface ses ateliers de discussion sur l'administration municipale. Les 35 personnes présentes ont apprécié la soirée bilingue, mais le nombre de francophones laissait à désirer.

Conçus pour obtenir des suggestions du public quant aux meilleurs moyens de rendre plus abordable la gestion de Winnipeg, les ateliers ont permis au public de discuter de la réduction des coûts de l'administration municipale, du partage des coûts avec les gouvernements et d'autres sources de revenus possibles.

« Ces ateliers sont très utiles, a noté le maire de Winnipeg, Glen Murray. Ils nous permettent d'obtenir de nouvelles idées pour notre planification budgétaire. Et nous avons besoin de suggestions. La plupart des gens ne savent pas que Winnipeg a trois taxes foncières : celle de la Ville, celle du ministère de l'Éducation et la taxe scolaire provinciale. Pour la première fois dans son histoire, la Ville n'utilise que 49 % des sommes collectées par les taxes foncières, les autres allant directement à l'éducation. »

Parmi les solutions proposées par le public, on comptait la sous-traitance conditionnelle des services de la Ville, le transfert à la Province des services d'urgence paramédicaux et le réaménagement des turbines d'Hydro Winnipeg. Les personnes présentes ont toutefois suggéré à la Ville d'effectuer de recherches sérieuses avant d'implanter des solutions.

Le petit nombre de francophones a cependant déçu les cinq francophones présents. « J'apprécie qu'on puisse donner des suggestions à la Ville en français », a noté Gaétanne Morais, une employée de la Société franco-manitobaine qui a participé aux ateliers en tant que résidante de Saint-Boniface. « Mais j'avais l'impression qu'on allait être plus nombreux. »

SAINT-PIERRE-JOLYS

Clinique de sages-femmes : ouverture reportée

Sandra POIRIER

La clinique de sages-femmes qui doit être localisée dans le Centre médico-social DeSalaberry, à Saint-Pierre-Jolys, n'ouvrira pas ses portes au mois de février puisque les responsables du projet attendent toujours que le gouvernement provincial légalise le travail des sages-femmes. « Le travail des sages-femmes devrait être reconnu par la Province à compter du 1er avril », a indiqué l'agente de développement économique de la Corporation de développement communautaire Chaboillé, Murielle Bugera.

Malgré tout, les responsables poursuivent leurs démarches pour que l'ouverture de cette clinique se fasse sans heurt. Un comité servant à faciliter l'intégration des sages-femmes dans le système médical sera formé d'ici quelques semaines.

Ce comité sera composé des professionnels de la santé qui auront à travailler avec les sages-femmes. « On aimerait que ce comité regroupe au moins un médecin, un obstétricien, un infirmier, un pharmacien et un expert en laboratoire », souligne la vice-présidente des services généraux et des planifications de Santé sud-est, Monique Vielfaure-Mackenzie.

« Une bonne communication et de bonnes relations doivent être établies dès le départ entre les professionnels traditionnels de la santé et les sages-femmes si on veut que tout le monde comprenne le rôle des sages-femmes », estime Monique Vielfaure-Mackenzie.

Les deux sages-femmes qui assureront les services dans les deux langues officielles sont Gisèle Fontaine de Sainte-Agathe et Carol Wallace de Niverville.

De Salaberry

Le centre d'interprétation touristique va bon train

Sandra POIRIER

Le projet de construction d'un centre d'interprétation touristique près du parc provincial Saint-Malo va bon train. En partenariat avec la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé, la Municipalité rurale de De Salaberry, la Chambre de commerce et la Coopérative industrielle de Saint-Malo, le projet en est à l'étape du financement. L'entente entre les quatre partenaires a été signée le 7 octobre dernier.

« La Municipalité rurale de De Salaberry a fait don d'un terrain qui lui appartenait, mentionne l'agente de développement économique de la CDC Chaboillé, Murielle Bugera. Le centre d'interprétation touristique devrait être situé au nord de la route 59 et du parc provincial de Saint-Malo, sur le chemin nommé Beach Château. »

En plus du centre d'interprétation comme tel, l'édifice devrait abriter des bureaux, un dépanneur et un poste de distribution d'essence. Le gérant de la Coopérative industrielle de Saint-Malo, Donald Audette, est chargé du développement de la station d'essence. Il n'a toutefois pas voulu donner plus de détails sur ce projet.

Grâce à ce centre, les touristes auront l'occasion d'en connaître davantage sur les débuts de la communauté de Saint-Malo. Murielle Bugera précise que les plans architecturaux du centre d'interprétation ont été dessinés selon le modèle de la toute première église bâtie dans la région en 1890. « Les coûts du projet sont estimés à 300 000 $. Ce montant inclut les coûts reliés au projet de la station d'essence », précise Murielle Bugera.

« Présentement, on tente d'obtenir des octrois du gouvernement. On doit aussi faire des campagnes de prélèvement de fonds. On pourrait aussi approcher les groupes communautaires de la région pour organiser des activités de financement », ajoute-t-elle.

CDC Chaboillé

Le centre d'interprétation touristique de Saint-Malo est un des nombreux projets de la CDC Chaboillé qui risque de voir le jour, puisque la CDC Chaboillé a vu son mandat renouvelé pour une période de trois ans. « Les communautés voulaient qu'une corporation de développement économique soit mise en place à long terme. Grâce à ce nouveau mandat de trois ans, on va pouvoir mener à terme des projets concrets », mentionne Murielle Bugera.



Archives La Liberté

L'agente de développement économique de la CDC Chaboillé, Murielle Bugera.

Le 9 décembre, le Village de Saint-Pierre-Jolys et la Municipalité rurale de De Salaberry ont évalué les accomplissements de la CDC et ses projets d'avenir et ont témoigné de leur confiance envers cette jeune corporation.

Depuis sa fondation, la CDC Chaboillé a créé, entre autres, le programme de prêts d'initiative locale, le répertoire des entreprises et services de la région, les cartes des villages de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo et la conception de matériel promotionnel.

Gens d'ici

Pour le travail et le golf

Karine BEAUDETTE

Richard Bosc a l'impression de vivre dans un centre de villégiature depuis qu'il occupe le poste d'agent du crédit commercial au Credit Union de Gimli, au Manitoba, soit depuis novembre 1999. « C'est une belle région, comme un "resort" près du lac Winnipeg. »

Gimli compte environ 4 000 habitants pendant l'hiver, puis 50 000 pendant l'été à cause de tous les chalets qui s'y trouvent. « Il y a pas mal de francophones dans la région. Jusqu'à présent, j'en ai rencontré quatre », signale Richard Bosc.

Le natif de Notre-Dame-de-Lourdes a accepté le poste à Gimli dans le but de se perfectionner dans son travail. « Le portefeuille du Credit Union de Gimli est très diversifié; il inclut de la pêche, des fermes et des commerces de tous genres. C'est une bonne chance pour moi d'approfondir mes connaissances professionnelles, dans la pêche entre autres. Ça me permet d'avoir une vision commerciale plus large.

« La majorité des commerces font affaire avec nous. On a la majorité du marché », remarque Richard Bosc. Gimli abrite tout de même deux autres institutions financières, soit une Banque de Montréal et une CIBC.



Richard Bosc.

Bien qu'il ait choisi son emploi principalement pour l'expérience, Richard Bosc, 30 ans, admet qu'il s'est aussi laissé tenter par les attraits touristiques de la région. « J'aime bien le golf et il y a plusieurs parcours dans la région. De plus, mes beaux-parents déménagent ici. »

Avant d'accepter l'emploi à Gimli, Richard Bosc occupait un poste semblable à la Caisse populaire La Vérendrye. Il a aussi travaillé à la Fédération des caisses populaires du Manitoba comme agent de conseil financier après avoir reçu son diplôme en administration des affaires de l'École technique et professionnelle du Collège de Saint-Boniface.

Richard Bosc poursuit ses études en comptabilité. Il a déjà complété quatre des cinq niveaux du cours de comptabilité en management.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Les agriculteurs peuvent louer ou acheter

Dès le 1er février, les agriculteurs de la province pourront louer leur équipement agricole, selon le même principe que la location de voiture.

Sandra POIRIER

« Ce ne sont pas des locations à court terme, indique le directeur du développement des produits de la Société du crédit agricole à Regina, Wesley Gordon. Dépendant du type d'équipement que les agriculteurs voudront, la durée des contrats de location variera entre trois et cinq ans. »

À compter du 1er février, la Société du crédit agricole (SCA), en partenariat avec la société CULEASE Financial Services, offrira aux agriculteurs de tout l'Ouest canadien la possibilité de louer la machinerie agricole au lieu de l'acheter. Selon le conseiller en financement de la SCA au bureau de Steinbach, Ron Bosc, le crédit-bail a des avantages pour les agriculteurs. « Ce nouveau produit aura un avantage lors de la déclaration des impôts. Les agriculteurs pourront déclarer les paiements de la location en entier sur leur déclaration. Quand ils achètent, ils peuvent seulement déclarer les intérêts qu'ils ont payés. »

Le crédit-bail élimine aussi le dépôt de 25 % qui doit être fait lors de l'achat d'équipement agricole. « Les taxes sont aussi calculées en fonction du montant du paiement au lieu d'être calculées en fonction du montant de l'achat, précise Wesley Gordon. Les paiements sont aussi moins élevés dans le cas de la location. » Malgré tous ces avantages, les agriculteurs demeureront responsables des réparations de l'équipement loué.

En plus d'élargir la gamme de solutions qu'elle offre aux producteurs agricoles, la SCA crée, grâce à ce nouveau produit, une occasion pour les industries spécialisées dans la machinerie agricole de vendre plus facilement de l'équipement de seconde main.

Le crédit-bail devrait également être offert aux agriculteurs ontariens à compter du 1er avril et aux agriculteurs du Québec et des provinces maritimes à compter de janvier 2001.



Photo : gracieuseté de la Société du crédit agricole

Le conseiller en financement de la Société du crédit agricole au bureau de Steinbach, Ron Bosc.

La voix des affaires

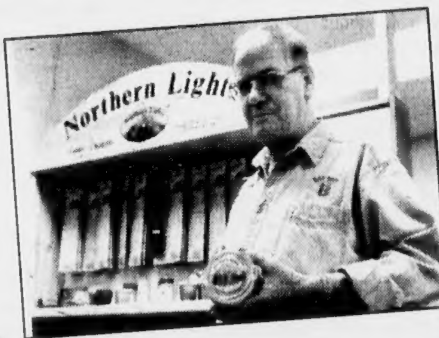
LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Le jeu en vaut la chandelle



Peu de temps après avoir vendu CNS Equipment, une entreprise qu'il dirigeait depuis plus de 25 ans, René Savoie a eu une idée brillante : se lancer dans la fabrication et la distribution de chandelles parfumées. Le 1er septembre 1998, il achète donc une petite entreprise artisanale de fabrication de chandelles et décide de commercialiser le produit.

« Northern Lights fabriquait déjà des chandelles de qualité, mais ne réussissaient pas à commercialiser leur produit, affirme René Savoie. Dès notre première année d'opération, nous avons connu une augmentation de 30 % de notre chiffre d'affaire. Mes deux filles ont travaillé très fort pour trouver des points de vente pour nos chandelles, non seulement en ville, mais aussi dans plusieurs communautés à l'extérieur de Winnipeg. »

Northern Lights fabrique plusieurs variétés de chandelles parfumées. En tout, plus d'une trentaine d'arômes sont disponibles. On peut même faire des commandes spéciales pour des mariages et d'autres occasions, ajoute René Savoie.

Il est possible de se procurer les produits Northern Lights dans plusieurs boutiques souvenirs et d'artisanat de Winnipeg, notamment à la Fourche et dans la plupart des centre commerciaux. Les personnes intéressées peuvent également se rendre directement à l'usine de fabrication, au 369, rue Archibald. C'est une bonne façon de voir les produits Northern Lights et surtout, sentir les mille et une possibilités qui vous sont offertes.

« Même si ça fait des années que je suis en affaires, j'ai vraiment apprécié le coup de pouce du CDEM, raconte René Savoie. J'ai travaillé de près avec le commissaire industriel, Maurice McCarthy, qui est venu avec moi voir la petite usine de chandelles avant que je l'achète. Il a fait de même avec l'usine de distillation de l'eau et les précieux conseils qu'il m'a donnés m'ont été profitables.

« Malgré ma vaste expérience dans le monde des affaires, j'ai su apprécier le coup de main que le CDEM m'a donné. Maurice McCarthy savait à quelles portes je devais frapper et quels conseils sauraient répondre à mes questions. Si le CDEM peut venir en aide à un gars comme moi, je suis certain qu'ils pourraient faire beaucoup de choses pour des jeunes entrepreneurs qui veulent se lancer en affaires. »

Le goût de l'eau

René Savoie est aussi propriétaire de Prairiedew Pure Water, une entreprise de fabrication et de distribution d'eau distillée en bouteille. « De plus en plus de gens se rendent compte à quel point il est important de boire de la bonne eau pour notre santé, déclare René Savoie. C'est pourquoi nous avons opté pour l'eau distillée qui offre une qualité supérieure d'eau pour la consommation. »

Si tout va comme le souhaite René Savoie, Prairiedew Pure Water, présentement situé sur la rue Century à Winnipeg, pourrait bien déménager ses installations à Saint-Boniface dans un proche avenir. Cet investissement permettra à l'entreprise de prendre l'expansion nécessaire pour développer davantage le marché domiciliaire.

« On offre les bouteilles traditionnelles de 18 litres et de plus petites bouteilles de 12 litres ou de 4 litres qui prennent moins de place pour les gens qui sont en appartement, donne en exemple René Savoie. Comme les bouteilles sont plus petites, bien des personnes âgées préfèrent également ces formats puisqu'ils sont moins difficiles à transporter. Les gens peuvent même acheter leur propre système de distillation de l'eau. On a des produits pour répondre à tous les besoins. »

NORTHERN LIGTHS
369, rue Archibald
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 0W6
783-0357
1-888-226-3531

PRAIRIEDEW PURE WATER
425, rue Century
Winnipeg (Manitoba)
R3J 1J9
772-5566

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :

Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, Saint-Georges, Somerset, M. R. Saint-Laurent, M. R. Ritchot, M. R. De Salaberry, M. R. Montcalm, M. R. Ellice.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@man.net
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Essor général, risque d'inflation

Raymond Clément et David Stanssen commentent un rapport de la Banque Impériale de Commerce sur la santé de l'économie canadienne.

Daniel BAHUAUD

Les économies du Canada et des États-Unis demeureront très fortes en 2000, et les marchés mondiaux connaîtront un essor général. C'est, du moins, ce qu'indique l'économiste en chef de la Banque de commerce (CIBC), Joshua Mendelsohn, dans la dernière édition du périodique *Commentaires de la CIBC*. Le seul bémol : les risques d'inflation.

La CIBC estime que l'économie canadienne ne peut que bénéficier du vigoureux taux de croissance américain de 3,5 %. Ce taux permettrait aux exportations de biens et de services canadiens de fleurir.

Le taux de chômage devrait être ramené à 6,5 %, soit à son plus bas niveau depuis 1975. Et la croissance soutenue de l'emploi, associée aux réductions d'impôt fédéral, stimulera la demande intérieure et contribuera à la solidité des perspectives économiques du Canada au cours des deux prochaines années.

Ancien professeur en économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Clément est d'accord avec les grandes lignes de l'analyse de Joshua Mendelsohn. « Les années 1990 ont été une décennie assez dure pour les Canadiens, souligne-t-il. 1999 a été la meilleure année, et oui, tout semble annoncer le plus grand cycle de croissance depuis l'après-guerre. Dans l'ensemble, c'est donc une bonne nouvelle. »

Outre une meilleure économie nord-américaine, la CIBC prévoit une reprise générale mondiale. L'économie du Japon reste faible, celle de la Chine est aux prises de la déflation et presque toutes les autres économies asiatiques ont dû lutter durant 1998, mais elles seraient en voie de redressement. Les principales économies européennes seraient au seuil d'une conjoncture plus favorable. Malgré certains points faibles ailleurs, notamment en Amérique latine, l'amélioration progressive de l'économie mondiale est donc évidente, ce qui devrait se traduire par une croissance des exportations canadiennes.

Raymond Clément souligne cependant les difficultés éprouvées par les agriculteurs. « Le Canada dépend beaucoup des exportations en matières premières, mentionne-t-il. C'est encourageant de voir que le prix de l'huile, du gaz naturel et du nickel ont légèrement augmenté. Par contre, en 1999 le blé se vendait à 151 $ américains la tonne, par rapport à 220 $ en 1996. Les fermiers canadiens ont des problèmes énormes qui ne se règleront pas à cause d'une simple relance de l'économie. »

Un risque d'inflation

La croissance générale pourrait cependant entraîner une poussée inflationniste à l'échelle mondiale, toujours selon la CIBC. L'essor économique pourrait en être contrarié, ce qui provoquerait un manque de confiance chez les consommateurs.

« Il y a certainement des dangers et des gros défis à relever, souligne Raymond Clément. Il y a des pressions inflationnistes. Le taux de croissance actuel est un peu plus élevé que le potentiel de croissance de l'économie. Cette exubérance irrationnelle des marchés boursiers pourrait faire du tort à l'économie. En ce moment, un manque de confiance nuirait aux Canadiens. La dette des particuliers est très élevée.

« C'est dangereux, surtout quand on constate que le revenu matériel au Canada est inférieur à celui que nous connaissions entre 1986 et 1988, poursuit-il. Il y a toujours moins d'emplois rémunérateurs qu'auparavant. À titre d'exemple, songeons aux 400 000 hommes qui, depuis 1989, ont perdu leur poste en raison des restructurations dans les entreprises, de fermetures dues au libre-échange et des retraites anticipées du genre "golden handshake". L'économie canadienne n'a pas été capable de recréer ces emplois. C'est une perte importante et ce n'est qu'un exemple. »

Mais le nombre d'emplois au Canada augmente et l'impact positif se fait sentir sur le marché immobilier. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) effectue chaque année une enquête sur les logements locatifs, la vente de maisons et la construction de nouvelles maisons. Elle constate que Winnipeg a connu en 1999 une augmentation de 13 % de la construction d'immeubles. Les Winnipegois n'ont pas peur d'emménager dans de meilleurs appartements ou de s'installer dans de nouvelles maisons.



photo: Daniel Bahuaud

Raymond Clément : « Tout semble annoncer le plus grand cycle de croissance depuis l'après-guerre, mais il y a des pressions inflationnistes. »

« L'an 2000 pourrait voir des rendements encore plus élevés et positifs, souligne un analyste de la SCHL, David Stanssen. L'augmentation de la construction est un signe très encourageant. Le taux d'inoccupation a chuté depuis 1998, ce qui encourage davantage la construction. Pour ce qui est de la vente des maisons, ç'a a été une bonne année. Les propriétaires ont obtenu leurs prix et même un peu plus, surtout à Saint-Boniface. Dans l'ensemble, les loyers sont raisonnables aussi. Ils n'ont augmenté que de 1 %, ce qui est même un peu en dessous du taux d'inflation annuel.

« Les Winnipegois ont de meilleurs emplois, et par conséquent, nos consommateurs sont plus confiants, poursuit-il. Ils achètent. Le marché immobilier est sensible aux changements des taux d'intérêt; s'il existe un risque d'inflation, à mon avis, il est minime. »

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

EXPOSITION HISTORIQUE

Le quotidien… il y a 2000 ans!

Tablettes mésopotamiennes, colliers égyptiens, lampes romaines et une tête en marbre de la Grèce antique : l'exposition Revelations from the Ancient Sands au Musée de l'Homme et de la Nature donne un apperçu de la vie quotidienne de l'Antiquité.

Daniel BAHUAUD

« Le grand public se fait une idée très romantique de l'archéologie, lance Danielle Robidoux. On songe aux films d'Indiana Jones. Mais l'archéologie, c'est un travail difficile. C'est très rare qu'un archéologue trouve des trésors comme Indiana Jones! Ça prend beaucoup d'étude et quand on explore un site, c'est minutieusement, à genou dans le sable, un petit balai dans la main. Souvent, il fait chaud et après une journée de creusage, on est épuisé. Mais on a pas fini; il faut encore tout cataloguer et songer à la présentation des artéfacts. »

L'étudiante en études classiques à l'Université du Manitoba en sait quelque chose. Elle est membre de l'équipe qui a organisé l'exposition d'artéfacts *Revelations from the Ancient Sands* au Musée de l'Homme et de la Nature. En plus, elle a passé six semaines en 1999 à fouiller dans les ruines d'une ancienne ville romaine.

Revelations from the Ancient Sands présente des artéfacts originaux des quatre grandes cultures classiques : la Mésopotamie, l'Égypte, la Grèce et l'empire romain. L'exposition a été complètement montée par cinq étudiants du département des études classiques de l'Université du Manitoba, en collaboration avec le Musée de l'Homme et de la Nature et le Musée des Beaux-Arts de Winnipeg. « C'est une véritable première, souligne Danielle Robidoux. Le public n'a jamais vu ces objets. Ils n'ont jamais été exposés. »

Guidés par leur professeur Léa Stirling, les étudiants ont choisi les artéfacts, préparé des photos et fait de la recherche pour présenter chaque objet de la meilleure façon possible. « C'était un travail de synthèse, explique la résidante de Saint-Vital. Il fallait présenter chaque objet dans son contexte historique tout en tenant compte des intérêts du public. Que veut-il connaître et que devrait-il connaître de l'Antiquité? Nous avons choisi de souligner le côté ordinaire de la vie, même dans les époques les plus reculées. Les lampes romaines ont servi à éclairer une cuisine, ou peut-être facilité la lecture. Et les tablettes mésopotamiennes, même si elles sont anciennes et écrites en cunéiforme, contiennent toutefois des contrats commerciaux.

« Une fois nos textes écrits, on a même fait des tests sur l'impact de la police avec laquelle on les imprimait! On s'est aperçu que le Times New Roman plaisait le plus. La muséologie, c'est avant tout l'art de communiquer le passé. »

Des fouilles en Tunisie

Revelations from the Ancient Sands contient également un compte rendu d'une fouille archéologique faite par Léa Stirling et ses étudiants dans les ruines de l'ancienne ville romaine Lepti Minus en Tunisie. Danielle Robidoux a pu y passer six semaines. Elle a participé aux fouilles et a travaillé avec de la poterie romaine au musée de Lamta, la ville moderne de Lepti Minus.



photo: Daniel Bahuaud

Danielle Robidoux : « Quand tu tiens une lampe romaine dans tes mains, tu penses aux personnes qui s'en sont servies... et tu as peur de l'échapper! »

« Quelle expérience extraordinaire! lance-t-elle. On a eu la chance de tout faire : des fouilles, du catalogage et de la muséologie. Lepti Minus est une des villes mentionnées dans *La Guerre d'Afrique* de Jules César. Elle était probablement un port et une importante productrice d'une sorte de purée au poisson salé qui était le ketchup de l'empire romain. Six grands fours fabriquaient des amphores en céramique pour cette denrée. C'était curieux d'examiner ces objets. Quand on tient une tasse dans ses mains et on se dit que quelqu'un a bu de cet objet il y a presque 2000 ans, on a des frissons.

« J'étais très heureuse de participer aux fouilles, surtout que l'empire romain m'intéresse tout particulièrement, poursuit-elle. Sa mythologie, sa technologie, ses infrastructures et son zèle presque missionnaire m'intriguent. On pense souvent que les Romains étaient des conquérants, mais la plupart de leurs annexions ont été pacifiques. Tout le monde voulait l'honneur de se dire citoyen romain. C'était une grande civilisation, à la fois brutale et magnifique, qui nous a légué ses lois, son architecture, sa littérature et sa philosophie. C'est pour ça que je me passionne pour le passé. »

Revelations from the Ancient Sands sera en montre au Musée de l'Homme et de la Nature dès le 28 janvier. Entrée au Musée : adultes : 4,99 $, enfants : 3,99 $.

Le Babillard

ATELIERS

✎ Le Centre de renouveau Aulneau offre une série de 8 ateliers sur ***le stress et le burnout*** les mercredis du 23 février au 12 avril 2000 de 13 h à 15 h. Info et inscription : Madeleine au 987-7090.

✎ À partir du 16 février, Pluri-elles offre un ***cours sur l'élaboration du portfolio de carrière***, un nouvel outil pour la recherche d'emploi. Info et inscription : Robin au 233-1735 ou 1-800-207-5874.

CONCOURS

✎ Avis aux écoles françaises et d'immersion : l'***Association canadienne pour les Nations Unies*** tient son concours oratoire annuel le 15 mars 2000 (date limite d'inscription : le 4 février) dans le but de promouvoir l'art oratoire et une meilleure compréhension du rôle des Nations Unies. Ouvert aux élèves de la 5e au Secondaire 4. Info : Aurise au 257-0071 ou www.unac-wpg.org

✎ La période d'inscription aux auditions et concours d'entrée de ***l'École nationale de théâtre*** est en cours jusqu'au 15 février 2000. Les candidats peuvent s'inscrire à l'un de 4 programmes : interprétation, écriture dramatique, scénographie et production. Info : (514) 842-7954 ou info@ent-nts.com

VOYAGES

✎ ***Tournée d'autobus pour le Festival du Voyageur***, le samedi 12 février. Départ de Brandon à 10 h ; arrêts à Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Saint-Léon, Saint-Claude et Haywood. Arrivée au Parc du Voyageur vers 14 h. La tournée comprend une visite guidée du Fort Gibraltar, un souper et une soirée à L'Auberge du violon. Info et réservations : Jean-Paul Lebel (726-0373) ou Anna Maria Gaudet (476-2784).

✎ Franco Voyages organise, en collaboration avec la FAFM, un ***voyage au Texas et à la Nouvelle-Orléans***. Départ du Manitoba le 17 février pour 17 jours. Coût par personne : 2 295 $ (double) ou 3 295 $ (simple). Info : (204) 269-6912 ou francovoyages@sprint.ca

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 6 février à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

SAINTE-ANNE

✎ Le Comité culturel de Sainte-Anne organise le ***Carnaval 2000*** les 28, 29 et 30 janvier. Parmi les activités : spectacle de Réjean LaRoche le 29 à 10 h 30 ; une veillée canadienne avec saynètes et musique le 29 à 20 h. Info : Diane au 422-9599.

SAINTE-BONIFACE

✎ Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Boniface organisent un ***déjeuner aux crêpes*** le 30 janvier après les messes de 9 h et 11 h. Au sous-sol de la Cathédrale.

✎ Le ***100 Nons*** convoque ses membres et toute autre personne intéressée à assister à une réunion annuelle le 8 février à 19 h 30 à la salle Antoine-Gaborieau. Info : Stéphane ou Carmelle au 237-8947.

✎ La prochaine ***session de préparation au mariage*** a lieu les 28, 29 et 30 janvier au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

✎ Prochaine ***messe jeunesse*** au Collège universitaire de Saint-Boniface : le 30 janvier à 19 h 30, précédée d'une demi-heure de chant. Info : 237-1818, poste 424.

✎ La réunion annuelle du ***Centre Saint-Louis*** aura lieu le dimanche 30 janvier à 14 h au Centre, angle Provencher et Tissot.

✎ « ***Talkshow*** » par et pour les jeunes à 601, rue Aulneau, le 30 janvier à 16 h 30. Trois jeunes parleront de leurs expériences de foi. Suivi d'un ***souper pizza*** et de la ***messe-jeunesse*** à la chapelle du Collège universitaire de Saint-Boniface. Chaque paroisse ou école doit s'inscrire auprès de Richard Fréchette au 237-9851 ou frechett@mb.sympatico.ca

✎ Invitation à toute personne intéressée à l'œuvre de Développement et paix : ***rencontre d'information et de planification*** pour la campagne Carême de partage 2000, le mardi 1er février, dans la salle de l'audio-visuel de la cathédrale de Saint-Boniface (porte est). Info : 261-9883 ou 256-9533.

SAINT-JOSEPH

✎ Partie de cartes à la salle paroissiale de Saint-Joseph le 12 février à 20 h. Tous sont les bienvenus.

SAINT-PIERRE

✎ La Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys organise son ***1er Poker Derby*** le samedi 29 janvier, suivi d'un souper à l'hôtel Saint-Pierre (10 $). Entrée : 5 $ pour un jeu ou 10 $ pour les trois jeux. Inscription à A & G Sleds entre 10 h et 14 h. Info : Rénald au 433-3349.

✎ Réunion d'information générale au sujet de ***Fitness 2000 Co-op Inc.***, le centre d'activité physique de Saint-Pierre-Jolys. À la salle de curling de Saint-Pierre le jeudi 3 février à 17 h 30.

PRIX ET BOURSES

✎ L'organisme Impératif français accorde chaque année le ***prix d'excellence Lyse-Daniels*** à des personnes, entreprises ou organismes qui ont contribué à la promotion du français, ainsi que les ***prix Citron ou COCO*** à des organismes ou entreprises qui ont besoin d'être sensibilisés à la qualité/quantité des services en français. Date-limite : 2 mars 2000. Info : (819) 684-8460.

✎ À la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une bourse d'études ? Renseignez-vous sur le ***Programme des moniteurs de langues officielles***, le ***Programme de bourses d'été de langues*** ou le ***Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec***. Info : 1-877-866-4242 ou www.cmec.ca/olp/

✎ La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisent le ***Prix de la francophonie en alphabétisation 2000*** (1 000 $), décerné à une personne adulte qui a appris à lire et à écrire. Info: (613) 749-5333 ou www.franco.ca/alpha/ (FCAF) ou (418) 681-4661 ou .

✎ La radio française de Radio-Canada lance son ***19e Concours international de journalisme radio*** (Bourse René-Payot – 10 000 $). Info : (514) 597-5757 ou www.radio-canada.ca/radio. Date limite de soumission : le 10 février.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



Photo : gracieuseté Robert Freynet.

Robert Freynet dévoile La Crucifixion *à Lorette*

Une nouvelle peinture murale et sculpture de l'artiste franco-manitobain Robert Freynet a été dévoilée et bénie le 19 décembre à l'église Notre-Dame-de-Lorette. Intitulée *La Crucifixion*, c'est le premier ouvrage composite de l'artiste. Une sculpture de Jésus cloué sur une croix en bois naturel est montée sur une toile peinturée où sont représentés Marie, saint Jean et Marie Madeleine. « N'ayant jamais fait de la sculpture avant ce grand Jésus, je n'avais aucune idée comment ça allait tout se mettre ensemble, indique le résidant de Sainte-Geneviève. Je suis très heureux du résultat. La croix semble sortir de la toile! » L'ouvrage est situé dans le sanctuaire de l'église.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Shaboogaloo*** le 1er février; et ***Marilyn Lerner*** le 8 ; dans la série Le Foyer présente : ***LIM / Sarah Dugas*** le 28. (233-8972).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***A Night of World Premières*** les 29 et 30 janvier à 20 h pour démarrer le Festival de musique nouvelle, qui se poursuit ensuite jusqu'au 5 février. Info : 949-3999.

Dans la série Virtuosi : le ***pianiste Alexander Tselyakov*** donne un concert le 5 février à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Info et billets : 786-9000.

Dans la série de concerts d'orgue de Westminster : ***David Briggs***, le 6 février à 20 h. À l'église Westminster, 759, rue Wall. Info : 786-4882.

Le Winnipeg Jazz Orchestra présente le spectacle ***The War Years*** le dimanche 6 février à 14 h dans la salle Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts. Info : 489-6530.

Dans la série Jazz de la Fondation Asper : le ***trio de Ray Bryant***. Le 6 février à 13 h et 20 h au théâtre Berney, 123, rue Doncaster. Info : 477-7510.

Dans la série Mondetta-Globalstage : la musique du Moyen-Âge et de la Renaissance de ***The Toronto Consort*** le 9 février à 20 h. À la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets : 780-3333.

THÉÂTRE

À la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** (LIM), les Verts affrontent les Rouges le 28 janvier à 20 h au Foyer (Centre culturel franco-manitobain). Entrée : 3 et 5 $. Info : 237-4129.

Prairie Theatre Exchange présente la pièce ***Mom, Dad, I'm living with a White Girl*** jusqu'au 6 février. Billets : 942-5483.

Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***A Streetcar Named Desire*** jusqu'au 19 février. Info : 956-1340.

Au planétarium du Musée de l'Homme et de la Nature : ***Dr. Fantastic's Marvelous Millennium Show***, un spectacle de comédie scientifique, jusqu'au 7 mai. Info : 956-2830.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 6 février, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Naturellement***, une exposition de René Lanthier (233-8972).

La galerie de l'Alliance française propose ***Micro-climat***, des gravures au burin par Nathalie Grall, jusqu'au 26 février. Info : 477-1515.

Au Musée des beaux-arts : ***Celebrating Nunavut (Art from a New Territory)*** ; ***Sounds Assembling (Bertram Brooker in Winnipeg Collections)*** ; ***Beyond Borders (Contemporary Chinese Canadian Art)*** ; ***Clay at the Crossroads*** ; ***Works of Paper by Mimmo Paladino*** ; ***Diana Thorneycroft (The Body, its lesson and camouflage).*** Info : 786-6641.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : ***Revelations from the Ancient Sands, Antiquities from Early Civilizations***. Info : 956-2830.

À la galerie IC03 de l'Université de Winnipeg : ***Red, Yellow and Blue*** de l'artiste manitobain Bill Lobchuk, jusqu'au 5 février. Info : 786-9253.

L'exposition de photographies ***Plush Toys and Poster Boys***, par Karin Geiger, du 4 février au 11 mars à la galerie Plug In. Info : 942-1043.

ENFANTS

Le ***Centre Fort Whyte*** propose un atelier sur ***l'aromathérapie*** le 2 février de 17 h à 19 h ; un atelier de ***fabrication de chandelles*** le 6 février de 13 h à 15 h ; et un ***déjeuner de la Saint-Valentin*** le 13 février de 10 h à 12 h. Info : 989-8364.

Au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock : une ***célébration de la marmotte Merv*** les 29 et 30 de 13 h à 16 h.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



TAPIS ROUGE

HUMOUR ET CHANSONS

Samedi 5 février à 18 h 30
Dimanche 6 février à 0 h

À TAPIS ROUGE cette semaine, l'humour est à l'honneur avec l'humoriste **Jean-Marie Bigard**. A ses côtés, un impressionnant plateau d'artistes : **Céline Dion, Roch Voisine, Jean-Jacques Goldman, Alain Souchon, Mariah Carey, Enrique Iglesias et Khaled** qui nous feront vibrer au son de leurs plus grands succès. Humour et chanson font bon ménage à TAPIS ROUGE !

Michel Drucker



Patrick De Carolis

LES 7es VICTOIRES

DE LA MUSIQUE CLASSIQUE ET DU JAZZ

Mardi 8 février à 18h30
Mercredi 9 février à 23h15

La musique classique, l'art lyrique et le jazz ont rendez-vous avec la perfection en cette prestigieuse soirée de gala, orchestrée de main de maître par Patrick de Carolis et la harpiste française Murielle Nordmann. Les lauréats auront la chance d'interpréter leurs oeuvres, accompagnés sur scène par les virtuoses de l'Orchestre de Lyon et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon. La symphonie adoucit les moeurs à TV5 !

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

Musée des Beaux-arts de Winnipeg

À la découverte des artistes du Nunavut

Petits et grands sont invités à participer le 30 janvier de 13 h 30 à 15 h au “dimanche en famille” du Musée des Beaux-arts de Winnipeg. Lors de cette journée, les participants auront l'occasion de découvrir l'art Inuit grâce à l'exposition Celebrating Nunavut : Art from a New Territory.

En plus d'invités qui seront sur place pour parler des sculptures, des gravures et des peintures, des conteurs seront aussi présents pour raconter des histoires inuits en français et en anglais. « La conteuse Kristen Malbranck racontera des histoires en français de la culture du Territoire du Nunavut », indique la coordinatrice des programmes français, Dominique Rey.

Les coûts sont 4 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants. Cet événement est gratuit pour les membres du Musée ainsi que pour les enfants de 12 ans et moins.

S. P.



Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

CHIENS DE SOLEIL

Godot arrivera-t-il à la fin ?

Godot se présentera-t-il à Estragon et Vladimir ? Pour le savoir, il vous faudra assister à la pièce, En attendant Godot de Samuel Becket.

Sandra POIRIER

En attendant Godot sera présenté prochainement à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Mise en scène par Nicole Beaudry, cette pièce met en vedette cinq jeunes comédiens manitobains, Philippe Beaudry (Estragon), Andrew Brewster (Lucky), Marc Payette (le garçon), Christian Beaudry (Vladimir) et Shane Barnabé (Pozzo).

Écrit par l'auteur irlandais Samuel Beckett, *En attendant Godot* est un classique du théâtre de l'absurde de l'après-guerre. La pièce évoque la douleur de vivre, la futilité de l'existence, l'attente d'un lendemain meilleur dans un discours plus au moins insignifiant, mais qui porte à réfléchir. « C'est une pièce à la fois philosophique et très drôle », indique Nicole Beaudry.

« Tout le monde a une raison de vivre, poursuit-elle. Tout le monde croit en quelque chose, que ce soit en Dieu, la nature, ou qu'on croît en soi. Dans *En attendant Godot*, les personnages ont l'espoir que Godot, va venir. » Godot semble être un personnage mystérieux qui pourrait être Dieu (God).



photo: Sandra Poirier

Les comédiens : Shane Barnabé, Philippe Beaudry, Christian Beaudry, Nicole Beaudry (metteure en scène), Michelle Beaudry-Sorin (régisseur), Andrew Brewster et Marc Payette.

Vladimir et Estragon sont les deux personnages qui attendent patiemment la venue de Godot, tandis que Pozzo et son esclave Lucky passent et reviennent. Un garçon viendra chaque jour à la rencontre de Vladimir et Estragon pour leur apprendre que Godot ne viendra pas ce soir mais qu'il viendra peut-être demain.

Philippe Beaudry décrit son personnage d'Estragon comme un être confus. « Estragon se contente des simplicités de la vie, explique Philippe Beaubry. Il est aussi suiveur. Il n'a pas vraiment ses propres idées. Il aime suivre les idées de son ami, Vladimir, qu'il apprécie beaucoup.

« Pozzo, enchaîne Shane Barnabé, est un homme qui a atteint la classe de la bourgeoisie sans mérite. Même s'il maltraite son esclave, Pozzo l'aime bien. Il aime ce qu'il apprend de lui. »

Nicole Beaudry, qui en est à sa première mise en scène en solo, admet que si *En attendant Godot* est intéressante à monter, elle présente aussi de nombreux défis. « C'est une pièce qui est exigeante pour les comédiens parce qu'ils doivent paraître le plus naturel possible sur scène. L'auditoire doit pouvoir se retrouver dans ces personnages. Notre but, c'est qu'à la fin de la pièce, les gens se questionnent.

« C'est aussi difficile parce que le texte est parfois tellement insignifiant qu'il est difficile pour les comédiens d'avoir des repères, poursuit-elle. Ça demande beaucoup de travail de leur part. »

Le décor conçu par Sarah Johnson, un chemin au sommet d'une colline avec un arbre sans feuille, a aussi une très grande signification tout au long de la pièce, rappelant le désespoir de la condition humaine.

Les billets ne seront disponibles que lors des représentations au coût de 5 $ pour les adultes et de 3 $ pour les étudiants. La pièce est présentée les 3, 4, 5, 10, 11 et 12 février à 20 h, à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface.

HOCKEY

Joël et Brendan en Suède

En voyage « sur le pouce » en Europe depuis septembre, deux étudiants du Collège universitaire Saint-Boniface, Joël Côté et Brendan O'Shaughnessy ont assisté au Championnat mondial de hockey junior en Suède. Grâce à la magie du courrier électronique, La Liberté vous propose un court résumé de leur expérience.

Pascal DUBÉ

La Liberté: Avez-vous eu la chance de voir des parties impliquant l'équipe du Canada lors du Championnat mondial de hockey junior ?

Joël et Brendan: Oui ! En fait, nous avons vu les sept matchs du Canada. À chacune de ces rencontres, on se peignait des feuilles d'érable et le drapeau canadien sur nos corps et nos visages.

L.L.: Comment était l'atmosphère ?

J. B.: L'atmosphère était complètement différente de ce qu'on a vécu l'an dernier à Winnipeg. Les spectateurs étaient plutôt neutres et n'avaient pas ce sentiment patriotique comme on aurait pu le croire. Ils applaudissaient pour les beaux jeux, peu importe quelle équipe jouait. Les arénas étaient presque vides, même pour les parties éliminatoires. À Skellefta, plusieurs personnes ne savaient même pas que ce tournoi d'envergure internationale se déroulait dans la ville. C'est comme s'il n'y avait pas eu de publicité de faite autour de l'événement.

Mais on a quand même eu du plaisir. On faisait partie d'un groupe d'une trentaine de partisans canadiens venus encourager notre équipe nationale. Une trentaine de vrais « fans » dans un pays étranger. On a été sans contredit les plus bruyants et les plus fatigants dans l'aréna. Nous avons montré aux Suédois qui sont les vrais « fans » du hockey !

L.L.: Il paraît que tout coûte très cher en Suède. Est-ce vrai ?

J. B.: Oui ! Une bière au magasin coûte environ 2,50 $ et près de 10 $ dans les restaurants et les bars. Il y a une taxe de 25 % sur tout en Suède. Nous sommes chanceux d'avoir une taxe de seulement 14 % au Canada.

La nourriture est aussi très chère. Le dernier mois, on s'est nourri aux pâtes alimentaires, aux Corn Flakes et aux sandwichs au fromage grillés. Après notre aventure ici, on ne va plus jamais vouloir manger ces aliments !

L. L.: Que faisiez-vous entre les parties de hockey ?

J. B.: Pour passer le temps, nous avons acheté des bâtons de hockey et des « sleds » parce qu'il y avait une pente à côté de l'auberge de jeunesse où nous habitions. On a joué au Monopoly allemand que Brendan a acheté à Frankfurt. Nous nous sommes aussi promené dans la ville et nous avons fréquenté un bar sportif où tous les Canadiens, partisans, journalistes et techniciens du Réseau des Sports (RDS) et The Sports Network (TSN) se rendaient. Il y avait aussi plusieurs recruteurs de la Ligue nationale de hockey.

Les journées étaient très courtes parce que la ville où se disputait le tournoi est près du cercle arctique. Nous n'avions que quatre heures de soleil par jour.

L. L.: Parlez-nous un peu de votre expérience en Europe.

J. B.: L'Europe est vraiment intéressante en raison de la variété culturelle qu'on y trouve. Malgré le fait que nous avons visité beaucoup de villes en très peu de temps, la barrière de la langue n'a jamais été un véritable obstacle. Ce sont plutôt les coutumes qui sont très différentes. En France, les gens ne sont pas très chaleureux envers les touristes. Les Français insistaient pour nous parler en anglais, même si on leur disait qu'on était francophones. Dans les pays où nous ne parlions pas la langue, les gens prenaient le temps nécessaire pour répondre à nos questions et s'assurer que nous avions bien compris leurs réponses.

Au cours des derniers mois, on a visité l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Grèce, la Suisse, la république tchèque, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Écosse, l'Irlande du Nord et la Belgique. Mais ce n'est pas le nombre de pays qui est important, c'est plutôt les gens que nous avons rencontrés. La plupart des voyageurs que nous avons rencontrés dans les auberges viennent des États-Unis, de l'Australie et du Canada. Nous n'avons pas rencontré beaucoup d'Européens qui visitaient leur continent. Tout le monde est très sympathique et c'est intéressant de partager avec eux l'expérience que nous vivons car ils vivent, eux aussi, une expérience semblable.



Sur les rayons

par Bruno LeGal

Contrairement à toutes les apparences, la vie à la Bibliothèque publique de Winnipeg ne se déroule pas toujours dans le calme et la tranquillité. Le travail se poursuit dans les coulisses d'une semaine à l'autre, qu'il s'agisse de développement de collections, de catalogage, de discussions budgétaires, de réunions des chefs de succursales, d'embauche de personnel, de configuration d'ordinateurs ou de communications avec nos fournisseurs. Les responsables des services de bibliothèque municipaux travaillent actuellement sur bon nombre de projets; voici un aperçu de quelques-uns d'entre eux.

Acquisition de nouveau matériel informatique

La Bibliothèque vient de signer une entente avec le ministère du Développement des ressources humaines Canada. Selon cette entente, nous recevrons 60 000 $ pour l'installation de 10 ordinateurs, imprimantes et postes de travail dans certaines succursales du réseau, dont Saint-Boniface. Ces ordinateurs serviront à accéder à des sites Internet liés à l'emploi et au développement des carrières.

Le travail se poursuit en collaboration avec la Province du Manitoba relativement à une autre entente, celle-ci avec la Gates Foundation de Seattle. En vertu de cette entente, la Bibliothèque publique de Winnipeg recevra 65 ordinateurs, imprimantes et serveurs hauts de gamme. Une partie de ce matériel informatique sera installée à la Bibliothèque de Saint-Boniface au cours des prochains mois, tandis que d'autres ordinateurs seront intégrés dans un nouveau laboratoire de formation à la fine pointe de la technologie, destiné à l'usage du public.

Toujours au chapitre technologique, chacune des 20 succursales de la Bibliothèque bénéficiera, grâce au programme fédéral d'accès communautaire visant les centres urbains, de nouveau matériel informatique d'une valeur pouvant atteindre 17 000 $ (par bibliothèque). Les centres d'accès publics à l'Internet seront établis cette année afin de brancher à l'inforoute les collectivités urbaines du Canada de plus de 50 000 habitants.

Nouvelle carte de bibliothèque

Nous avons entrepris, il y a quelque temps, la conception d'une nouvelle carte de bibliothèque. Bien qu'il reste plusieurs décisions à prendre par rapport à l'apparence finale et au financement de la carte, les membres de la Bibliothèque peuvent s'attendre à voir une carte nouvellement conçue pour l'an 2000.

Lutte contre l'incendie criminel

Par l'entremise des Services communautaires, la Division des services de bibliothèque prend des mesures à l'égard des incendies criminels dans les quartiers centraux de la ville. Plusieurs membres de notre personnel sont allés prêter main-forte aux équipes municipales de nettoyage. Nous avons aussi produit un dépliant sur la sécurité en cas d'incendie, tiré à 5 000 exemplaires, qui a été distribué dans les bibliothèques publiques et aux 304 écoles de la ville. Nous avons également acheté 140 livres sur la prévention des incendies, qui seront intégrés aux collections des bibliothèques des 14 écoles situées dans le centre de la zone urbaine. Un lancement officiel par rapport à cette initiative suivra prochainement dans une des écoles.

De plus, la Bibliothèque donnera première considération aux jeunes de la communauté dans la dotation de postes de page. Il s'agit d'emplois à temps partiel, offrant de 9 à 12 heures par semaine, habituellement en soirée et la fin de semaine.

Étude des installations des Services de bibliothèque

Nous avons rédigé une version préliminaire d'un rapport à l'intention d'un comité permanent de la ville. Le rapport fait état du besoin d'effectuer un examen des installations de la Bibliothèque publique de Winnipeg et d'identifier la source de financement pour l'embauche d'un consultant. L'étude de nos installations pourrait être financée conjointement par le Conseil d'administration de la Bibliothèque et la Division des bibliothèques, sous réserve de l'approbation du Conseil de ville.

Expositions pour le Festival du Voyageur

Pour bien lancer le nouveau millénaire, la Bibliothèque planifie non pas une mais bien deux expositions qui se rapportent à l'époque historique des voyageurs et au Festival contemporain qui célèbre la richesse de la culture et du patrimoine de Saint-Boniface. La première exposition sera montée à la Bibliothèque de Saint-Boniface, la seconde à l'Hôtel de ville, près du bureau du Maire.

Je vous invite donc à mettre les pieds dans votre bibliothèque de quartier; il s'agit d'une excellente façon de vivre l'hiver (à l'intérieur) !

Bruno LeGal est coordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg. La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque.

Déjà Vu dans La Liberté

Jeunes artistes au Festival



Dans *La Liberté* du 20 février 1974, on pouvait lire : « Comment choisir les 9 meilleurs dessins, parmi plus de 1 500 entrées ? La tâche ne fut pas facile pour les quatre juges - Hélène Lemay, Fernand Lanthier, Bernard Mulaire et Marcien Lemay - qui ont délibéré pendant 4 heures le 14 février dernier, pour choisir les gagnants de ce concours (grades 1 - 9) organisé par le Festival du Voyageur. Les gagnants sont : (assis, de gauche à droite) Michel Perrin, grade 5, école Ste-Marie; Suzanne Fréchette, grade 4, école Précieux-Sang; Marc Renaud, grade 3, école Lacerte; Jacqueline Cremers, grade 1, école Général Vanier; Suzanne Morrisson, grade 2, école Général Vanier; (debout, gauche à droite) Clayton Finch-Field, grade 8, école Varennes; Marlene Sanness, grade 9, école Sisler High; Dolores Tavian, grade 6, école St. Edward et Diane Trudeau, grade 7, école Varennes. »

Recette

Épinard et poisson

4 filets de poisson
1 1/2 tasses (375 mL) épinard frais, déchiqueté
1 poireau, tranché mince
2 c. à table (30 mL) de zeste de citron, finement râpé
2 c. à table (30 mL) de jus frais de citron
1/4 c. à thé (1mL) de poivre noir, fraîchement moulu

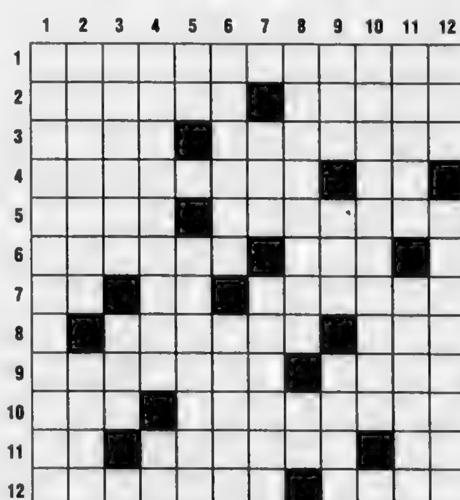
- Placer les filets dans un plat huilé allant au four. Étendre un quart de l'épinard sur chaque filet, suivi d'un quart du poireau, du zeste de citron et du jus. Saupoudrer de poivre.
- Rouler à la manière d'un gâteau roulé, en s'assurant que les joints soient en dessous. Fixer avec des cure-dents. Cuire à 350 °F (180 °C) pendant 15 minutes.

Donne 4 portions.

Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1, de Raymonde L. Brémaud.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 80



HORIZONTALEMENT

1. Action de disculper.
2. Loi du silence. – Séjour des vivants.
3. Démonstratif. – Élément entrant dans la production d'un bien.
4. Relatif à l'urémie. – Négation.
5. Minéral brillant et clivable. – Relatif à l'industrie.
6. Réalité abstraite qui n'est conçue que par l'esprit. – Prête pour le bain.
7. Interjection. – Interjection. – Espace réservé aux participants d'une exposition (pl.).
8. Arbrisseaux grimpants. – Venus au monde.
9. Excitait. – Très fin.
10. Prénom masculin. – Inquiète.
11. Souri. – Décrire. – Infinitif.
12. Sujet soumis à une interview. – Montagne de Thessalie.

VERTICALEMENT

1. Qui a le caractère d'un document.
2. Partie du plateau central de Madagascar. – Action de gagner de l'argent.
3. Élégant. – Eau-de-vie.
4. Brûlaient. – Personnel.
5. Gamme. – Attitude outrée.
6. Qui n'appartient pas au clergé. – Attirât vers soi.
7. Prêts pour la douche. – Qui est en forme de soie de porc.
8. Bouleversés. – Démonstratif.
9. Trois fois. – Nuança. – Plante cultivée pour ses tubercules comestibles.
10. Elles habitent l'Iran.
11. Décorée. – Épais.
12. Sans tache. – Présentera le phénomène de ressuage.

RÉPONSES DU N° 79

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	E	V	A	U	C	H	A	N	T	E
2	H	E	R	I	S	S	E	E		A	I	R
3	E	L	I	E		U	T	I	L	I	T	E
4	V	I	G	N	E	R	O	N		S	I	
5	R	O	N	T	G	E	N		V		L	R
6	O	D	E		R		E	T	I	O	L	A
7	T	O	S	S	E	R		A	T	R	E	S
8	E	R		I	N	O	D	O	R	E		E
9	M	E	R	L	E	S		N	A	I	N	
10	E		E	L	U	E	S		G	L	U	I
11	N	O	I	E	S		G	R	E	L	E	R
12	T	O	N	T	E	S		U	S	E	R	A



Le Club de Bicolo

Les voyageurs

Hé ! Ho les amis ! Le festival du Voyageur arrive à grands pas ! Quel grand événement ! Une semaine remplie d'activités à Saint-Boniface.

Comme chaque année, j'irai au grand rendez-vous, j'irai voir les sculptures de neige, je mangerai de la tourtière, j'irai glisser au parc du Voyageur et j'irai voir des spectacles de musique en soirée. J'aime surtout la musique traditionnelle avec du violon. Le rythme est entraînant.

Comme tu vois, je suis toujours excité d'assister aux activités du festival du Voyageur. J'espère que tu t'amuseras autant que moi. Au revoir !

Jeu questionnaire

Encercle la bonne réponse.

1. Les voyageurs travaillaient pour des compagnies qui vendaient...
   a) du poisson
   b) de la fourrure
   c) des fusils
2. Les voyageurs étaient...
   a) grands et forts
   b) petits et forts
   c) petits et faibles
3. Les voyageurs partaient en canot et chaque jour, ils ramaient...
   a) 8 à 10 heures
   b) 12 à 14 heures
   c) 16 à 18 heures
4. Ce que les voyageurs portaient à la taille...
   a) un fusil
   b) une ceinture fléchée
   c) un appareil-photo
5. Ce qu'ils faisaient pendant qu'ils ramaient...
   a) ils chantaient
   b) ils pleuraient
   c) ils dormaient



Savais-tu que... ?

Pour se protéger des moustiques, les voyageurs gardaient leur barbe et leurs cheveux longs. Aussi, ils ne se lavaient pas pendant plusieurs jours et une croûte "protectrice" se formait sur leur peau.



Les canots des voyageurs

Remplis les trous avec les bons mots pour comprendre le sens de ces phrases.

FOURRURES AUTOCHTONES HOMMES DOUZE LAC SUPÉRIEUR PETIT CANOT FUSILS

Pour voyager entre Montréal et le ____________________, les voyageurs utilisaient le canot de Montréal. Ce canot de __________ mètres de long pouvait contenir jusqu'à quatorze hommes.

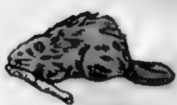
Pour voyager entre le lac Supérieur et l'Ouest canadien, les voyageurs utilisaient le canot du Nord. Il était plus ____________. Il pouvait contenir huit ____________.

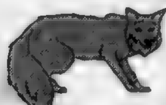
Au départ de Montréal, on remplissait le ____________ avec des objets à échanger avec les ________________ contre des fourrures. On mettait des ______________, des couteaux, des haches, des miroirs, des casseroles, etc.

Au retour, ils remplissaient le canot de ________________.

Les peaux recherchées

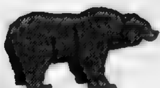
Parmi les animaux suivants, encercle ceux qui étaient recherchés pour leur fourrure.

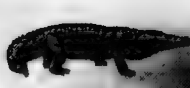

CASTOR


RENARD


CHAMEAU


LION


OURS


CROCODIL




SINGE

Savais-tu que... ?

Les chansons chantées par les voyageurs viennent de France pour la plupart. Parce que le voyage était long, les voyageurs s'amusaient à allonger ces chansons en inventant d'autres paroles.

RÉPONSES :
JEU QUESTIONNAIRE : 1-b, 2-b, 3-c, 4-b, 5-a. LES CANOTS DES VOYAGEURS : lac Supérieur, douze, petit, hommes, canot, autochtones, fusils, fourrures. LES PEAUX RECHERCHÉES : ours, castor, lynx, renard

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Télé-horaire de la semaine du 31 janvier au 6 février 2000


Radio-Canada
Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

6h35 La Bande à Dingo
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
9h58 Saveurs de saison
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h55 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Les Sœurs Reed
14h00 Médias (L)
Expresso (Ma)
Trajectoires (Me)
Second regard (J)
Les Idées lumières (V)
14h30 Babar
15h00 Les Chatouilles
15h01 Histoires de peluches
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me et J)
Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 OlympiquadO
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi
21h00 T.A.C.
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Télévisions d'ailleurs
0h55 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Terre de passions
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charrette en direct
21h00 Chartrand et Simonne
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Les Beaux Dimanches**. *Can. 1974. Étude de mœurs.*
2h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 Gypsies
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Pas besoin des hommes**. *É.-U. Comédie sentimentale. Trois femmes très différentes partagent une voiture pour se rendre en Californie.*
2h30 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Chassé-croisé
16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
17h00 Insectia
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des mots et des maux
19h00 C'est juste une farce!
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Télé-Suspense. **L'Affaire Pélican**. *É.-U. 1993. Drame politique. Une étudiante en droit rédige une thèse sur l'assassinat de deux juges de la Cour suprême. Peu de temps après le dépôt de son mémoire, elle devient elle-même la cible de tueurs professionnels. Pour sauver sa vie, elle demande à un journaliste de l'aider à rendre publique cette affaire qui dérange en hauts lieux.*
2h45 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Retour au bercail, l'incroyable randonnée**. *É.-U. 1993. Comédie dramatique.*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Culture-Choc
17h30 Branché
18h00 Le Téléjournal
18h30 Franc jeu
19h00 Champions de l'extrême
20h00 Confrontation 2000
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h55 Télé-Nuit: **Indochine.** *Fr. 1991. Drame. Folle éprise d'un jeune officier de la marine française, la propriétaire d'une plantation voit sa fille adoptive s'amouracher du même homme. Des vies qui se détruisent et un empire qui s'écroule dans l'Indochine des années 30.*
2h10 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Romuald
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 La Soirée du hockey Molson à Radio-Canada
16h30 T.A.C.
17h00 Second regard
17h30 Scully rencontre
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: **La Soirée des Masques**
22h00 Le Téléjournal
22h27 Les Nouvelles du sport
22h40 Cabaret Neiges Noires
0h15 Fin des émissions

En raison du conflit de travail du Réseau français de Radio-Canada, il pourrait y avoir des changements à l'horaire.


TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Les Ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 *À communiquer*
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Un Monde de fous
18h30 Le bonheur est dans la télé
19h00 Histoires de filles
19h30 KM / H
20h00 Rue l'Espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 *À communiquer*
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Arcand
19h00 Le Retour
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 *À communiquer*
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 L'Émission des Records Guinness
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Fortier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 *À communiquer*
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie: **Quelques heures pour survivre**. *Am. 1996. Drame. Les survivants d'un avion qui s'est écrasé dans les Rocheuses tentent de survivre en attendant les secours.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Nikita
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Lui, moi, elle et l'autre.** *Am. 1989. Comédie fantaisiste. Un jeune avocat qui a été tué dans un accident se réincarne dans un nouveau-né puis retrouve 22 ans plus tard son épouse et sa fille.*
1h02 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h30 Finances personnelles 2000
9h30 Cyberclub
10h00 Le goût de chez nous
10h30 Vins et fromages
11h00 Fleurs et jardins
11h30 Quoi de neuf Bugs?
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Infopublicité
14h30 Un monde de chiens
15h00 Magie sur glace Banque Royale Open du Japon
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Le défilé de nuit
➤ 19h30 Cinéma extrême: **Le tueur du futur**. *Am. 1993. Drame fantastique. Transformé en énergie électrique à la suite d'un accident de la route, un meurtrier utilise ce pouvoir pour terroriser l'entourage d'une mère célibataire.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, Sports
➤ 22h22 Ciné-lune: **Impardonnable**. *Am. 1992. Western. Un vieux hors-la-loi repenti et son ancien compagnon décident de reprendre les armes afin de retrouver deux voyous dont les têtes ont été mises à prix.*
1h22 Infopublicités
1h52 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicités
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Le championnat des quilles
15h00 Magie sur glace Banque Royale Open du Japon
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Décibel
18h00 Les Forges du désert
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Liste noire**. *Can. 1995. Drame judiciaire. Lors de son procès, une prostituée remet à un juge la liste de ses clients où figurent des hauts magistrats.*
21h00 Simon Durivage en Chine
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
22h52 Vins et fromages
23h22 Évangélisation 2000
23h52 Infopublicité
1h22 Fin des émissions


Le Jour du Seigneur:
le dimanche 6 février à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Léon, à Westmount, par Yves Guillemette, prêtre



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Temps d'affaires (L)
Taxi pour l'Amérique (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Infos
10h03 Mise au point (L)
Dimanche midi Amar (Ma)
Noms de Dieux (Me)
Les grands jours du siècle (J)
Au-delà des apparences (V)
10h50 Revue de presse canadienne (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Gourmandises
11h30 Bouillon de culture (L)
Faut pas rêver (Ma)
La vie à l'endroit (Me)
La carte aux trésors (J)
Faxculture (V)
12h30 Fleurs et jardins (L)
Contact avec l'autre (Ma)
Découverte (V)
13h00 Funambule (L)
Autant savoir (Me)
Vins et fromages (V)
13h30 Journal de France 2 (L, Me, J, V)
Génération sensations (Ma)
13h45 Championnat de France de Football (Ma)
14h00 Journal belge (L, Me, J, V)
14h30 Génération sensations (Ma)
Journal suisse (L, Me, J, V)
14h45 championnat de france de football (Ma)
15h00 La chance aux chansons (L, Me, J, V)
15h30 Journal belge (Ma)
15h45 Gourmandises (L, Me, J, V)

Lundi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 TV5 infos
20h03 Autant savoir
20h30 L'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La vie comme un dimanche
0h45 TV5 Questions
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Les idées lumière
18h00 Journal de France 2
18h30 La carte aux trésors
20h03 Clip postal
20h40 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Championnat de France de football
1h15 L'hebdo
2h15 Dimanche midi Amar
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Télécinéma
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h03 Méditerranéo
20h30 Par tous les moyens nécessaires
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La carte aux trésors
1h00 Temps présent
2h03 Les grands jours du siècle
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Magellan hebdo
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h03 Une aventure de Nestor Burma
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Jour de foot
0h00 Envoyé spécial
1h30 Par tous les moyens nécessaires
2h33 Magellan hebdo
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

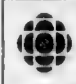
16h00 Courants d'art
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 d.
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Lignes de vie
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Une aventure de Nestor Burma
0h45 Bouillon de culture
2h03 Outremers
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Les inventions de la vie
10h00 TV5 infos
10h03 Magellan hebdo
10h30 Écrans du monde
11h00 Journal de TV5
11h15 Génies en herbe
12h00 Reflets Sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Lignes de vie
16h00 Vins et fromages
16h30 Thalassa
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tapis Rouge : Jean-Marie Bigard
20h30 Union libre
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 La fièvre monte à El Pao
0h45 Écrans du monde
1h15 Images de pub
1h30 Courants d'art
1h55 TV5 infos
2h00 Lignes de vie
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h30 Signes
7h00 Autant savoir
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Temps d'affaires
10h00 TV5 Infos
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Un si joli bouquet
12h45 Images de pub
13h00 Va savoir
13h30 Génération sensations
13h45 Championna de Football
14h30 Génération sensations
14h45 Championnat de Football
15h30 Journal Belge
16h00 Journal Suisse
16h30 Pyramide
17h00 Clip postal
17h30 Grands gourmands
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h12 TV5 Infos
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Jour de foot
0h00 Tapis Rouge : Jean-Marie Bigard
1h55 TV5 infos
2h00 Au-delà des apparences
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Branché
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Branché
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 La Facture
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Griffe
9h30 Médias
10h00 Trajectoires
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 La Facture
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien à Tokyo
17h30 Culture-Choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Médias
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Un Canadien à Tokyo
21h30 Franc jeu
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Vivre ici
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Point de presse
9h30 La Facture
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Un Canadien à Tokyo
13h30 Le Journal du siècle
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Toute une époque
18h00 Le monde ce soir
18h30 Culture-Choc
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien à Tokyo
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Culture-Choc
3h30 Courants du Pacifique
4h00 Impact

CENTRE DE SANTÉ SAINT-BONIFACE

Des services sur mesure

Le Centre de santé Saint-Boniface s'efforce de mettre sur pied des programmes et des services qui répondent aux besoins exprimés par la communauté.

Karine BEAUDETTE

« Notre philosophie au Centre, c'est d'être à l'écoute de la communauté, remarque la directrice générale du Centre de santé Saint-Boniface, Suzanne Nicholas. La communauté va nous dire ce dont elle a besoin et, à partir de ça, nous irons chercher les spécialistes et les services qu'il faut. »

Dans cette optique, le Centre de santé, qui est ouvert depuis le 26 juillet 1999, s'apprête à embaucher une deuxième personne dans le poste d'organisateur communautaire. Ces employés ont pour fonction d'aller dans la communauté pour identifier les besoins et de conseiller ensuite le personnel du Centre dans la mise en œuvre des services correspondants.

Le travail de l'organisatrice communautaire (je n'ai pas son nom...) a déjà porté fruit. Le Centre de santé planifie d'ouvrir dès avril deux bureaux satellites ciblant la clientèle de 55 ans et plus. « Ces bureaux vont offrir des services de consultation à deux endroits où se trouvent des grands regroupements de cette population : au Colombus Manor sur la Goulet, et à 875, chemin Elizabeth au Parc Windsor. On va commencer avec un jour par semaine puis ajuster l'horaire en fonction de la réponse. »

Le Centre a aussi identifié un besoin pour des cliniques et de l'éducation sur la tension artérielle et sur la violence domestique, entre autres, et va bientôt ajouter cette programmation à leurs services. « Maintenant que le Centre est davantage connu, on commence vraiment à démarrer et à être plus occupé », souligne Suzanne Nicholas.

Avec l'ajout d'un deuxième organisateur communautaire, le Centre lancera son programme Jeunesse en santé (nom tentatif) visé aux adolescents. « L'organisateur communautaire devra premièrement identifier de quels genres de services les adolescents ont besoin puis nous aidera à élaborer notre plan d'action pour la mise en oeuvre. C'est une initiative très positive qui regroupe plein d'organismes communautaires, dont la DSFM, le CJP, la Clinique Youville, Santé Sud-Est et la région centrale. »

Le Centre de santé Saint-Boniface assure ainsi des services de développement communautaire, mais il offre aussi des services psychosociaux avec la spécialiste en santé mentale et la travailleuse sociale, des services nutritifs avec la diététicienne, et des services cliniques avec deux infirmières et un médecin.

D'ailleurs, les services cliniques pourront bientôt être élargis puisque le Centre a réussi à recruter d'autre professionnels de la santé bilingues. Trois autres infirmières grossiront les rangs en février et en mars. Du côté des médecins, le Centre est fier de confirmer que trois femmes médecins rejoindront le Dr José François dès cet été. Il s'agit des docteures Annie Cyr-Hornick, anciennement de La Broquerie, Julie Lévesque du Nouveau-Brunswick, et Janice Pam de Winnipeg.



Archives La Liberté

Trois autre médecins s'ajouteront bientôt au personnel du Centre, qui compte actuellement un seul médecin, le Dr José François.

« Je crois que notre clientèle va augmenter considérablement. Plusieurs patients attendaient l'arrivée d'une femme médecin. » Actuellement, la clinique est ouverte huit heures par jour, cinq jour par semaine. Éventuellement, Suzanne Nicholas aimerait pouvoir ouvrir ses portes 12 heures par jour, sept jours par semaine.

Le Centre de santé entretient aussi l'espoir d'offrir, un jour, des cliniques spécialisées en français sous le toit du Centre. Les médecins généralistes pourraient ainsi référer les patients de langue française à des spécialistes bilingues.

EN FRANÇAIS ET EN SANTÉ

Les défis de la pénurie

Les établissements de santé désignés bilingues ont fait du chemin depuis la parution du rapport de Maurice Gauthier il y a dix ans. Mais ils se heurtent maintenant à une grave pénurie de personnel.

Sylviane LANTHIER

« Quand j'ai commencé dans ce domaine il y a 11 ans, les gens qui parlaient de services en français dans la santé étaient des bêtes rares! » Première coordonnatrice des services en français à l'Hôpital général Saint-Boniface, Lorette Beaudry-Ferland est ensuite passée à Santé en français, un organisme du gouvernement provincial, avant d'accepter le poste d'agente de recrutement de personnel bilingue dans les soins de santé, poste qu'elle occupe depuis le 15 novembre.

En une décennie, Lorette Beaudry-Ferland a vu d'innombrables plans de mise en œuvre de services dans tous les établissements dotés d'une désignation bilingue plus ou moins complète. « Il y a eu une évolution dans les services, affirme-t-elle. Les hôpitaux et les centres sont plus engagés. On n'a plus besoin de défendre et d'expliquer pourquoi on veut le service. Ceci dit, on est encore loin de l'avoir. »

Les années 1990 ont été marquées par l'implantation des recommandations du rapport de Maurice Gauthier, qui élaborait une première stratégie dans la mise en place de services en français dans le domaine de la santé.

Les années qui viennent seront gouvernées par l'esprit du rapport Chartier. « Le rapport Chartier nous aide parce qu'on peut se référer à la vision qui y est établie quand on développe nos plans de services pour notre région », explique le coordonnateur des services en français pour l'Office régional de la région centrale, René Comte. À ses yeux, l'aspect fondamental du rapport est « d'avoir clairement établi que des postes désignés bilingues dans des régions anglophones, ça ne marche pas. Dans notre cas, l'Office régional de la région centrale appuie ce constat. Ça veut dire qu'on devra revoir la façon de livrer les services à la clientèle, et c'est un travail qu'il nous reste à faire. »


Hubert Gauthier.


Archives La Liberté

Francis Labossière.

À Saint-Boniface, le rapport Chartier a confirmé le rôle de l'Hôpital général Saint-Boniface comme « l'institution devant offrir des services à sa communauté », explique le président-directeur général, Hubert Gauthier. « Ça nous a donné une vraie responsabilité légale qui nous confère une autorité morale », indique-t-il.

En poste depuis un an, Hubert Gauthier a travaillé « à faire adopter une politique en continuité avec le rapport Chartier, qui indique des cibles précises pour les services en français, des secteurs dans lesquels le mise en place de services est prioritaire, et des indicateurs de performance. » L'admission, l'urgence, l'hôpital de jour, la médecine de famille, l'obstétrique, la gériatrie et la dialyse sont les sept secteurs prioritaires visés par la nouvelle politique de l'hôpital, qui « est à quelques semaines d'embaucher un coordonnateur » pour la mise en œuvre de sa politique.

Le nombre d'employés bilingues est en perte de vitesse depuis quelques années, note Hubert Gauthier, ce qui vient ajouter aux défis que rencontre l'institution face aux services en français. Car qui dit offre de services dit personnel bilingue; or le secteur de la santé souffre d'une pénurie de personnel dans presque tous les domaines, et en particulier du côté des infirmières.

Gravement ressentie par l'hôpital, cette pénurie est tout aussi criante dans les centres de soins de santé prolongés et en région rurale. Le directeur général du Foyer Valade et du Centre Taché, Francis Labossière, indique par exemple que le conseil d'administration du Centre Taché a déployé de nombreux efforts au cours des dernières années pour contrer une tendance vers l'anglicisation au Centre. « La moitié des employés sont maintenant bilingues, dit-il. Mais la pénurie de personnel limite notre capacité à remplir nos objectifs. »

Francis Labossière rapporte que selon les données de l'association canadienne des infirmières et infirmiers, dans l'ensemble du Canada, la pénurie ira en s'aggravant jusqu'en 2011, en raison du vieillissement du personnel infirmier dont la moyenne d'âge est de 47 ans.

La pénurie, grave pour les établissements sans vocation bilingue, prend des proportions de crise chez ceux qui doivent desservir une clientèle francophone. À court terme, le recrutement de personnel bilingue est la seule solution possible, d'où la création du poste de Lorette Beaudry-Ferland (voir texte Opération recrutement).

Quels que soient les défis qui se posent aux établissements, la mise en place de services en français exigera de la créativité, ne serait-ce que pour trouver avec les syndicats des aménagements qui permettront d'offrir à du personnel bilingue des postes clés, qui parfois, en raison des règles d'ancienneté, devraient revenir à des personnes unilingues anglophones. « À l'hôpital j'ai une entente tacite avec les syndicats pour qu'on évite des batailles juridiques sur cette question, précise Hubert Gauthier. Au-delà de la question linguistique, le problème est simplement humain : comment faut-il réagir quand une personne a attendu 20 ans qu'un poste de jour se libère, et se fait dire qu'elle ne l'aura pas parce qu'elle n'est pas bilingue? »

PÉNURIE EN SANTÉ

Opération recrutement

Tous les moyens sont bons pour pallier à la pénurie de personnel, mais la formation sur place est la clé de la solution.

Sylviane LANTHIER

Vous connaissez des infirmières bilingues sans emploi ? Le Centre Taché, l'Hôpital général Saint-Boniface et n'importe lequel des établissements de santé de Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes ou Sainte-Rose seraient plus qu'heureux de les embaucher!

Le recrutement de personnel infirmier est en effet devenu une priorité dans le domaine de la santé au Manitoba, y compris chez les francophones. Agente de recrutement de personnel bilingue des soins de santé, Lorette Beaudry-Ferland s'est déjà rendue à Moncton rencontrer des finissants en sciences infirmières, et prévoit effectuer un autre voyage à Montréal les 21, 22 et 23 février. Elle sera accompagnée de Denis Fortier de Notre-Dame-de-Lourdes et de Monique Vielfaure-McKenzie de Santé sud-est, tous deux à la recherche de médecins francophones pour leur région.

Comme l'indique Hubert Gauthier, de l'Hôpital général Saint-Boniface, les stratégies de recrutement de personnel bilingue « doivent maintenant devenir agressives » pour que les établissements réussissent à attirer du personnel. Car la compétition est forte; le manque de personnel se fait sentir partout et les infirmières reçoivent des offres de toute provenance.

Le Manitoba a prévu dépenser 7 millions $ dans une initiative destinée au recrutement de personnel en santé, et c'est pourquoi les établissements bilingues ont obtenu la création du poste de Lorette Beaudry-Ferland.

« Le plus difficile, indique cette dernière, c'est de positionner les hôpitaux du Manitoba comme étant les plus attrayants. » Du côté francophone, la stratégie consiste à tenter de recruter de jeunes infirmières qui s'engageront pour une période d'un an à travailler au Manitoba, en faisant valoir l'expérience qui serait acquise, l'intérêt de découvrir une autre région, et surtout, le fait que les établissements manitobains « ont des postes permanents à temps plein disponibles dès maintenant ».

Encouragée par la réaction initiale au Nouveau-Brunswick, Lorette Beaudry-Ferland espère obtenir une réaction positive au Québec aussi. Son objectif : recruter une cinquantaine de personnes dès cet été, « et une centaine si possible ». Parmi les moyens employés, les établissements invitent les finissantes en nursing à faire leur protectorat (stage de fin d'études) dans un établissement manitobain, dans l'espoir qu'elles y reviendraient une fois leur diplôme en poche.



Archives La Liberté

Raymonde Gagné.

Avec des organismes de la communauté, les établissements doivent aussi prévoir des stratégies d'accueil pour faire en sorte que les recrues se sentent à l'aise dans la communauté, et veuillent y rester.

Mais le recrutement n'est qu'une des réponses à la pénurie; à long terme, on espère aussi mettre sur pied un programme français de baccalauréat en nursing, au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). La directrice des nouveaux programmes, Raymonde Gagné, explique que le CUSB s'apprête à soumettre une demande en ce sens au gouvernement et que des pourparlers sont en cours avec les ministères de l'Éducation, de la Santé et l'Université du Manitoba. « De façon réaliste, dit-elle, on pourrait mettre un programme en place pour 2001. Mais on a beaucoup de pression pour qu'il commence en 2000. Cependant, tout dépendra du financement. »

Dans l'ensemble du réseau des universités francophones, dit-elle, la priorité est partout à la création de programmes de formation en santé pour combler les demandes du marché. Les différentes institutions discutent aussi des possibilités de mettre en commun les ressources humaines, en faisant en sorte que des programmes puissent commencer dans une université et se poursuivre ailleurs, par exemple. Lès technologies d'enseignement à distance permettent aussi de combler des manques et à cet effet, le CUSB recevra en mai un tout nouvel équipement qui lui permettra de recevoir et de prodiguer de l'enseignement à distance par le biais de la vidéo-conférence.

Qu'il s'agisse de l'Hôpital général Saint-Boniface, du Centre Taché ou des institutions en région, tous ont les yeux tournés vers le CUSB : l'avenir des services en français dans ces institutions dépend de la capacité du Collège à obtenir un baccalauréat en sciences infirmières. « Déjà le cours en soin de santé a amélioré notre capacité à offrir des soins », indique Francis Labossière, qui ne peut s'empêcher de rêver : « J'aurais tant aimé faire mon bac en nursing en français au Manitoba, lance cet infirmier de formation. Ça aurait été fantastique! »

CENTRE DE SERVICES EN FRANÇAIS

Un premier centre ouvrira ses portes en juillet

Le Conseil du Trésor devrait approuver en mars un plan de dépenses qui permettra d'effectuer les travaux nécessaires à l'ouverture des premiers centres de services en français.

Sandra POIRIER

Trois des six centres gouvernementaux de services en français ouvriront leurs portes d'ici l'automne prochain. Le centre de services en français de Saint-Boniface pourrait offrir ses services à compter du 1er juillet. Ceux de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Pierre-Jolys pourraient ouvrir leurs portes cet automne.

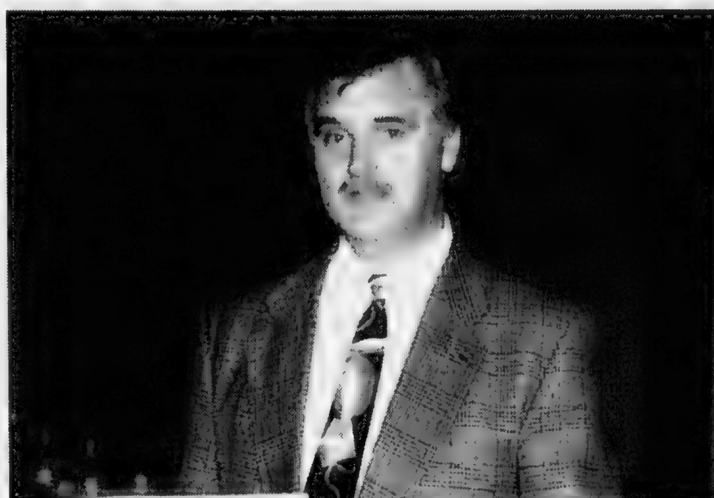
« Dans le cas de Saint-Pierre-Jolys, il ne semble pas y avoir d'immeubles disponibles pour abriter le centre de services en français. La construction d'un immeuble doit être envisagée dans un avenir rapproché, souligne le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière. Ce centre pourrait ouvrir en novembre. » À Notre-Dame-de-Lourdes, une rallonge pourrait être ajoutée au Centre Dom-Benoît. Le centre accueillera peut-être ses premiers clients en septembre. Le centre d'emploi déjà existant à cet endroit sera intégré au centre de services en français.

À Saint-Boniface, le centre de services en français devrait se situer au rez-de-chaussée du Club La Vérendrye, dont la Corporation de développement économique Riel s'est portée acquéreur le 21 janvier. « Ça fait longtemps qu'on pense que le Club La Vérendrye est intéressant. Les pourparlers pour arriver à une entente de location à long terme sont déjà entamés », mentionne Edmond LaBossière.

Il est encore trop tôt pour détailler les services qui seront offerts dans ces trois centres. « On ne peut pas encore donner tous les détails sur les services qui seront offerts parce qu'on est en train de finaliser les confirmations auprès des divers ministères des gouvernements fédéral, provincial et municipal, concernant les services qu'ils veulent y offrir, informe-t-il. La fusion de certains ministères, à la suite des élections provinciales, a aussi eu un impact sur certains services qui devaient être offerts. »

Edmond LaBossière précise que ces confirmations sont essentielles pour connaître précisément la grandeur des espaces nécessaires dans chacun des centres et pour aménager les locaux en conséquence. « En mars, on doit présenter au Conseil du Trésor nos plans finaux, contenant les coûts et les propositions d'ententes pour la location à long terme, ajoute-t-il. Une fois les plans approuvés, les ententes formelles seront signées et les travaux de construction et d'aménagement pourront débuter. »

Ces centres offriront un mélange de services. Plusieurs ministères ont déjà indiqué vouloir offrir des services permanents. D'autres ministères affecteront des employés seulement quelques jours par semaine, tandis que d'autres utiliseront seulement les centres pour y étaler leur documentation. « On ne veut pas que chaque centre soit identique. Les communautés rurales n'ont pas les mêmes besoins que l'urbain. On veut faire des guichets uniques, c'est-à-dire, partager des ressources et des espaces. Ainsi, une seule réception et un centre de ressources desserviront les trois paliers de gouvernement dans chaque centre », explique-t-il.



Archives La Liberté

Le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière.

À Saint-Boniface, le maire de Winnipeg, Glen Murray, a l'intention d'offrir des services municipaux. « Les gens n'auront plus besoin d'aller de l'autre côté du pont pour payer leurs diverses factures et leur impôt foncier », informe Edmond LaBossière.

L'ouverture des trois autres centres, à Sainte-Anne, Saint-Laurent et Saint-Vital, devrait avoir lieu au cours de l'année 2001. « Des rencontres avec les conseils de villages doivent avoir lieu prochainement pour discuter des espaces disponibles. À Saint-Vital, il va falloir faire de même, avec la Corporation de développement économique Riel et d'autres joueurs. Celui-là devrait prendre plus de temps que les deux autres », prévient Edmond LaBossière. À l'heure actuelle, nos énergies sont surtout concentrées sur les trois centres qui doivent ouvrir leurs portes cette année. »

Ces centres des services en français découlent des recommandations du rapport Chartier. Le gouvernement provincial est le leader dans ce projet.

Économie

Le Club change de mains

C'était le Cercle ouvrier de Saint-Boniface, c'est devenu le Club La Vérendrye et ce sera bientôt l'édifice où l'on offrira les services en français des trois paliers de gouvernements. Trois identités, mais un même point de rassemblement pour la communauté francophone.

Pascal DUBÉ

« C'est fait !, lance le président de la Corporation de développement économique Riel, Raymond Simard. Nous sommes maintenant propriétaire du Club La Vérendrye. C'est une transaction qui bénéficiera à toute la communauté francophone de Winnipeg et du Manitoba, poursuit-il. En devenant le guichet unique où seront offerts les services gouvernementaux en langue française, le Club redeviendra un centre nerveux pour la communauté francophone. »

Les négociations entre l'homme d'affaires Franco Magnifico, la Caisse Saint-Boniface et la Corporation Riel ont finalement connu leur dénouement, le 21 janvier, avec une entente qui « est à la satisfaction des trois parties, précise Raymond Simard. Tous les organismes franco-manitobain, que ce soit la Société franco-manitobaine, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, l'Association des municipalités bilingues, le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Hôpital Saint-Boniface nous appuyaient dans nos démarches. Pour la Corporation Riel, l'édifice du Club La Vérendrye était une occasion qu'on ne pouvait pas se permettre de rater. »

La transaction est évaluée à un peu plus de 1,2 million $. Mais avec ses 40 000 pieds carrés, son stationnement, son emplacement et son excellente condition, Le Club La Vérendrye représente une aubaine pour la Corporation Riel. « Pour construire un édifice comme celui là à Saint-Boniface, ça nous aurait coûté environ 100 $ le pied carré, calcule Raymond Simard. Une fois toute les transactions complétées, on devrait s'en tirer à environ 30 à 32 $ le pieds carré pour l'actuel Club. »

La Corporation Riel prévoit débuter dès le 1er mars les travaux en vue de transformer le Club en un centre de services en français pour les trois paliers de gouvernement. Le CDEM occupera pour sa part le deuxième étage de l'édifice, où sera aussi logé son projet d'incubateur d'entreprises.

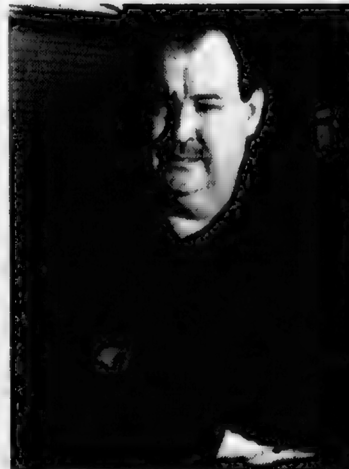


photo: Pascal Dubé

Raymond Simard est convaincu que la Corporation Riel a fait une bonne affaire en achetant Le Club La Vérendrye et que c'est toute la communauté francophone du Manitoba qui va en profiter.

« Je rencontre le 26 janvier les trois niveaux de gouvernement pour discuter des espaces dont chacun aura besoin et nous aurons alors une meilleure idée des travaux à effectuer, mentionne Raymond Simard. Il y a 10 000 pieds carrés sur chacun des deux étages. Si tout va bien, j'espère qu'on pourra ouvrir les portes dès le 1er juin 2000. »

Saint-Laurent

Un Centre de santé au printemps

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent a tenu le 19 janvier son assemblée générale annuelle. Les quelques 30 membres présents ont pu se pencher sur les projets à venir, notamment l'ouverture d'un Centre de santé francophone et le réaménagement de sites touristiques.

Le grand projet de l'année est le Centre de santé francophone qui verra le jour ce printemps dans l'ancien couvent de Saint-Laurent. D'un coût d'environ 250 000 $, le projet a été lancé par la communauté et la CDC, mais est devenu une collaboration entre l'Office régional de la Santé de l'Entre-les-lacs, Santé Manitoba, le Secrétariat des services en langue française et le fédéral.

« Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba a aidé la CDC à négocier avec la Province, note le président, Louis Allain. La CDC a effectué en 1999 une campagne de prélèvement de fonds pour l'achat du couvent et a recueilli 16 000 $. Le fédéral a versé une contribution égale à celle du Secrétariat des services en langue française, qui était de 25 000 $. » Le Centre de santé ouvrira en mai ou juin.

Du côté touristique, la CDC a accordé 10 000 $ à l'installation d'un réverbère, d'un puits ainsi que des balançoires et glissades à la plage Sandpiper. Afin de rendre la plage plus sécuritaire, la CDC remplira le grand trou qui se trouve tout près. Rempli d'eau, ce trou a une profondeur de quelques mètres. Le projet coûtera 50 000 $.

Les membres ont également discuté de la possibilité d'ouvrir un musée, mais aucune décision concrète n'a été prise sur cette question.

D. B.

Gendarmerie royale du Canada

En français, oui and maybe

Saint-Pierre-Jolys aura-t-il son détachement bilingue ? Le dossier allait bon train jusqu'à ce que des joueurs changent du côté de la Gendarmerie royale du Canada.

Sandra POIRIER

Le dossier des services en français de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) évolue lentement. Le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière a rencontré le 10 janvier quelques membres de la GRC pour discuter une nouvelle fois d'un modèle proposant l'amélioration des services en français dispensés par la GRC.

« Il reste encore beaucoup de travail à faire, mais les choses sont prometteuses, mentionne Edmond LaBossière. On veut bientôt commencer à travailler avec la mise en œuvre de sous-bureaux de la GRC dans les régions francophones désignées. On devrait bientôt parler de ce sujet avec les communautés et les conseils des régions concernées. »

En juin 1999, à la suite de cinq rencontres, un groupe de travail, composé d'Edmond LaBossière, du coordonnateur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Guy Jourdain, du directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, Raymond Poirier, d'un membre de Justice Manitoba et de deux membres de la GRC, s'est finalement entendu sur un modèle qui contentait toutes les parties. « Ce comité nous a permis d'étudier les questions sous plusieurs angles et de trouver un modèle pour plaire à tous », indique Edmond LaBossière.

Cependant des changements au sein de la GRC ont amené de nouveaux joueurs dans l'équipe l'automne dernier. L'inspecteur John Henderson qui siégeait au comité de travail a été transféré à un détachement en Australie. Il a été remplacé par l'inspecteur Georges Dobson. « Du côté de la GRC, on ne tenait plus le même discours, indique Edmond LaBossière. Cette personne n'a tout simplement pas été informée de tout le travail qui avait été fait. Elle ne possédait pas le dossier en entier. Plusieurs points ont dû être rediscutés et retravaillés. » Lors d'une réunion le 9 septembre 1999, Georges Dobson a indiqué que la GRC avait besoin d'une période additionnelle de quatre mois pour étudier le modèle présenté en juin.

Ce modèle propose, entre autres, que le détachement de la GRC à Saint-Pierre-Jolys soit entièrement bilingue d'ici trois ou quatre ans. On propose aussi la création d'un poste de coordonnateur des services en français à la GRC, et la création de bureaux communautaires dans des localités à forte concentration francophone. À ces endroits, le personnel affecté devrait être bilingue. « La GRC a une volonté d'aller de l'avant avec plusieurs points, mentionne Edmond LaBossière. Mais sur certains autres points, on ne voit pas les choses de la même manière. La GRC n'est pas emballée concernant l'idée du détachement entièrement bilingue à Saint-Pierre-Jolys. Elle maintient que la Loi sur les langues officielles du fédéral ne l'oblige pas à le faire. » Présentement, le détachement de Saint-Pierre-Jolys compte 14 employés dont sept personnes sont bilingues et deux autres se débrouillent en français.

La période électorale et le changement de gouvernement, l'automne dernier, ont causé quelques délais dans ce dossier. Bien que des rencontres pour faire valoir certaines préoccupations ont eu lieu avec le nouveau ministre des Services en français, Greg Selinger, et le ministre de la Justice, Gord Mackintosh, l'AJEFM a cru bon d'apporter la cause devant le tribunal au début octobre. « Quand les discussions ont repris, on a demandé à la cour fédérale qu'elle reporte la cause. La cause a été suspendue jusqu'au 1er mai », indique Guy Jourdain.



Archives La Liberté

Guy Jourdain.

L'AJEFM est l'organisme de la communauté responsable du dossier des services juridiques en français et travaille à l'implantation de services bilingues, dont ceux de la GRC. Le 1er mai, si les négociations entre la communauté, la Province et la GRC n'ont pas permis d'en arriver à un consensus, ce sera donc à la cour de trancher.

« Notre premier objectif a été atteint, souligne Edmond LaBossière. Nous voulions arrêter une réorganisation des services de la GRC à Saint-Pierre-Jolys qui ne tenait pas compte des services en français, et nous avons réussi. Maintenant, on veut amener la GRC à avoir des officiers bilingues dans des régions francophones désignées en conjonction avec les centres de services en français. La GRC semble favorable à cette proposition, il faut simplement pousser pour qu'elle crée des postes. »

VILLE DE WINNIPEG

Enfin la volonté politique

Grâce à la bonne volonté du maire et d'un arrêté municipal, la Ville de Winnipeg se consacre dávantage à la mise en place des services en français. Mais le sous-financement pourrait tout ralentir.

Daniel BAHUAUD

La lutte pour de meilleurs services en français à Winnipeg n'a pas été facile. Bien que la partie trois de l'Acte de la Ville de Winnipeg stipule que le service en français doit être offert à Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert, son implantation a trop souvent été victime de compressions budgétaires et l'indifférence des maires et du Conseil de la Ville. En 1993, un plan stratégique quinquennal prévoyait la mise en œuvre des services en français de la Ville en vertu de cette loi municipale. Or, il a fallu attendre 1999 pour que la Ville ne s'y mette. En mars, elle créait un comité de travail chargé d'améliorer les services en français. En novembre, le Conseil de la Ville adoptait un arrêté municipal prévoyant la mise en place des services en français.

« L'élection de Glen Murray a certainement eu un impact, affirme le représentant de la Société franco-manitobaine au comité de travail, Michel Chartier. Il a une vision de Winnipeg comme étant une ville bilingue, ce qui a tout changé. Il y a finalement à Winnipeg le pouvoir et la volonté politique pour assurer la mise en œuvre efficace des services en français. Avant son élection, tout se faisait à contre-courant. »

« Le caractère bilingue de notre ville doit être rehaussé, pour le bénéfice de tous les Winnipegois, affirme en effet le maire, Glen Murray. Le service en français est important et pratique pour les francophones, mais a également une valeur symbolique. Le message lancé est que la culture francophone est acceptée et contribue pleinement au caractère de la ville. Il faut sensibiliser les Winnipegois au fait que Saint-Boniface, c'est notre quartier français. »

Avec un tel appui, le comité de travail espère faire avancer considérablement le dossier des services en français. Présidé par le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, le comité est composé de la coordonnatrice des services en français de la Ville, Yvette Cenereni-Turner, du chef syndicaliste de la Ville, Paul Moist, du représentant de la Corporation Riel, Raymond Simard, et des représentants de la SFM, Michel Chartier et Guy Jourdain. Le groupe a trois objectifs principaux : trouver une place pour les services de la Ville dans le centre de services en français qui ouvrira ses portes à Saint-Boniface; créer des postes francophones permanents dans la fonction publique municipale et augmenter la contribution de la Province au budget des services en français de la Ville.

Un Centre de services

« Notre grande priorité est d'ouvrir dès que possible le Centre des services en français à Saint-Boniface », explique Daniel Vandal. Ce Centre qui constituerait un guichet unique pour obtenir les services des gouvernements fédéral, provincial et municipal, est une des recommandations majeures du rapport Chartier sur les services en français commandé il y a deux ans par le gouvernement conservateur. « Nous sommes en pleine discussion avec la Corporation Riel, le nouveau propriétaire du Club La Vérendrye, indique Daniel Vandal. Nous espérons aboutir bientôt à une entente. Nous discutons présentement des services qui y seront offerts et des coûts qui seront partagés avec la Province et le fédéral. »

« C'est le moins qu'on puisse faire pour les francophones, mentionne Glen Murray. Le projet est très faisable, bien qu'il soit toujours difficile d'arriver à une entente entre trois paliers de gouvernement. Les deux autres paliers appuient la création d'un centre, mais ça prend du temps. En plus du guichet unique, grâce à nos discussions avec la Corporation Riel, nous espérons créer une sorte d'incubateur d'entreprises, un endroit où les gens qui veulent se lancer en affaires pourront le faire en français. »

Des postes permanents

L'arrêté municipal de novembre 1999 stipule que certains départements aient des postes bilingues permanents, notamment le bureau du greffier et le département des évaluations foncières. Le comité d'étude prévoit également l'embauche d'employés bilingues dans Saint-Boniface et Riel. Bien que la Ville ait le pouvoir d'engager son personnel à la source, lorsqu'on désigne certains postes bilingues, le syndicat représentant les employés de la Ville a un rôle à jouer. C'est pour cela que le comité d'étude a entamé un dialogue avec le syndicat CUPE, grâce à son membre Paul Moist.

« Les négociations entre la Ville et les syndicats n'ont jamais pris en considération les services en français, note Daniel Vandal. Depuis décembre, nous négocions pour avoir nos postes bilingues permanents, mais ce n'est pas évident. Les francophones sont répandus un peu partout dans la Ville. D'ailleurs, ils ne veulent pas tous nécessairement travailler à Saint-Boniface. »

Une question d'argent

Malgré sa bonne volonté, la Ville de Winnipeg n'a toujours pas augmenté son budget pour les services en français, qui comprend la formation et l'installation de panneaux bilingues dans la ville, mais ne comprend pas les postes et services en français que l'on peut obtenir d'autres départements, notamment les bibliothèques. En 1999-2000, elle n'y a consacré que 253 500 $. Cette somme, constate Daniel Vandal, n'est pas suffisante. « Le budget nous impose des limites importantes, souligne-t-il. En effet, les budgets ont diminué depuis 1994. On a approché la Province pour de l'aide financière et on espère avoir plus d'argent l'an prochain, mais rien n'est garanti.

« C'est ce qui explique, en partie, le fait qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, poursuit-il. La bilinguisation des panneaux de la Ville à Saint-Boniface a été complétée, mais à Saint-Vital et au Zoo, ça avance plus lentement. À long terme, il faudra être vigilants. Il faudra s'assurer que nos buts sont réalisés. »



photo: Daniel Bahuaud

Glen Murray : « Saint-Boniface, c'est notre quartier français. »

Une jeunesse anglophone

Les jeunes franco-manitobains ne s'identifient plus à leur culture francophone, révèle un sondage du CUSB.

Daniel BAHUAUD

Les trois paliers de gouvernement s'empressent d'offrir plus de services en français aux francophones de la province. Pendant ce temps, un sondage effectué en 1998 indique que 80 % des jeunes franco-manitobains n'ont pas d'attachement profond à la langue française, mais voient plutôt leur langue maternelle comme un simple outil de communication dans le monde du travail.

Intitulée *Les pratiques linguistiques et l'orientation culturelle des jeunes franco-manitobains*, l'étude a d'abord été conçue en 1997 par le professeur de sociologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Jean Lafontant. Son but était d'évaluer l'attachement à la langue française et son emploi dans la vie de tous les jours. Jean Lafontant a distribué un questionnaire à 217 étudiants en secondaire 4 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). « C'est la quasi-totalité des étudiants en secondaire 4 de la DSFM, souligne-t-il. Statistiquement parlant, le sondage est donc très valable. »

De plus, 31 jeunes dont les deux parents sont francophones ont été interviewés. Les résultats des deux parties de l'étude révèlent que la jeunesse franco-manitobaine s'identifie peu à la culture francophone.

« Les résultats confirment ce que je ressentais avant même d'entamer l'étude, mentionne Jean Lafontant. Beaucoup de Franco-Manitobains sont conscients de leur passé, mais sont très « modernes ». Seul le français les distingue de leurs contemporains. Quand on a demandé aux jeunes de s'identifier à partir de plusieurs étiquettes comme « Canadien » ou « Franco-Manitobain », près du quart ont refusé de le faire. Les jeunes se définissent plutôt par leur horizon à eux. Ça va jusque dans les relations familiales. »

Si 81 % des répondants indiquent que leur prénom et nom de famille sont importants, seulement 50 % estiment que leurs oncles et tantes sont importants. Pour 90 %, l'amitié a plus d'importance.

L'appartenance linguistique n'est pas un facteur dans le cas du choix d'un partenaire amoureux ou d'un futur conjoint. Seulement 17 des 31 interviewés ont dit vouloir épouser un francophone. Certains ont également indiqué qu'épouser un anglophone ne poserait pas de difficulté pour leurs amis, mais que leurs parents seraient plus réticents. Mais ils croient qu'il n'y aurait pas d'opposition, compte tenu du nombre de familles francophones où on trouve des conjoints anglophones.



photo: Daniel Bahuaud

Jean Lafontant : « Le français est une langue scolaire. »

« Près de la moitié des jeunes interviewés croient que la langue du partenaire actuel est moins importante que celle d'un époux éventuel, indique Jean Lafontant. Mais quand viendra le moment de choisir, est-ce qu'ils y penseront? Les jeunes se disent que les gens qui veulent transmettre la langue le feront, mais on sait que ce ne sera pas facile. Dans un mariage mixte, généralement, c'est l'anglais qui prend le dessus. »

Du côté de leurs pratiques linguistiques, 90 % ont indiqué qu'ils louent surtout ou uniquement des vidéos anglaises. La moitié lisent surtout ou uniquement des livres anglais. Et dans le cas de l'écriture par plaisir, 43 % écrivent surtout ou uniquement en anglais. 47 % ont même indiqué que l'anglais était leur langue préférée.

« Le français est une langue scolaire, mais la langue première des jeunes est l'anglais, estime Jean Lafontant. On le constate dans le sondage et dans les couloirs du CUSB. Tout cela indique que la bilinguisation des francophones deviendra la règle, et non l'exception. »

Trop d'anglais au CUSB?

« Le français est devenu une langue scolaire au Collège, lance une étudiante, Valérie Rémillard. La réalité du CUSB en 2000, c'est que les étudiants du Collège ont des cours et des services en français. Le reste, ce n'est qu'une illusion en dehors des heures de cours. »

Étudiante en pédagogie, Valérie Rémillard a dénoncé dans le journal étudiant Le Réveil la prépondérance de l'anglais dans les couloirs, le *Réveil* et l'Association des étudiants (AECUSB). « Dans son numéro de janvier 2000, Le *Réveil* a publié deux articles en anglais, mentionne-t-elle. On entend même de l'anglais au bureau de l'AECUSB. Je ne veux pas lancer une guérilla, mais les gens sont tannés. Je ne comprends pas l'inaction de l'association. »

Présidente de l'AECUSB, Gina Falsarella dit comprendre le point de vue de Valérie Rémillard, mais ne croit pas que le français soit devenu une langue scolaire. « C'est vrai qu'il y a trop d'anglais au Collège, affirme-t-elle. Mais ce n'est pas uniquement dans les classes qu'on entend le français. On l'entend dans les couloirs, au café-rencontre, à la cafétéria et surtout à l'association étudiante. »

Gina Falsarella maintient que toutes les communications et activités officielles de l'AECUSB se font en français. « Pour ce qui est du *Réveil*, il faut se rappeler que ses statuts et règlements exigent que les deux tiers du journal soient en français. Mais le CUSB offre également des cours d'anglais, d'espagnol et d'allemand. Les rares fois qu'on trouve des articles anglais ou autres dans le journal ne font pas problème. Si un étudiant ne peut pas accepter cela, il n'a qu'à proposer un amendement aux statuts et règlements du *Réveil* à la prochaine assemblée générale annuelle de l'association.

« L'emploi de l'anglais dans les couloirs est un choix qui relève de l'engagement personnel de l'individu, poursuit-elle. On ne peut tout de même pas suivre chaque personne et l'obliger à parler français. »

La Société du crédit agricole est une société d'État progressiste qui fournit des services financiers à la collectivité et à l'industrie agricoles du Canada. L'importance que nous accordons à notre personnel crée un environnement de travail à la fois stimulant et innovateur.

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMPAGNE

En tant que membre d'une équipe de vente dynamique, vous fournirez des services de prêt et d'administration des prêts. Avec un souci exceptionnel du service à la clientèle, vous effectuerez aussi un suivi du portefeuille et vous maintiendrez des communications efficaces avec les clients.

Votre diplôme d'études collégiales en technologie agricole ou en technique administrative, option finances, constitue votre meilleur atout afin de combler ce poste avec succès. De plus, vous avez une connaissance pratique de divers systèmes et applications informatiques. Une expérience pertinente dans un environnement financier et une bonne connaissance du milieu agricole sont des atouts importants. Une combinaison équivalente de formation, d'expérience, de compétences et d'aptitudes polyvalentes sera considérée.

Le poste est situé à Portage La Prairie, MB.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en précisant le numéro de concours #127-99/00 avant le 4 février, 2000 en prenant soin d'indiquer le numéro de dossier, à : Ressources humaines, Société du crédit agricole, 1800 Hamilton Street, P.O. Box 4320, Regina, Saskatchewan, S4P 4L3. Téléc. 306-780-5508 Internet : hr-rh@fcc-sca.ca

Nous tenons à remercier tous les candidats et candidates pour leur intérêt, bien que seulement ceux et celles retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

La SCA est un employeur de choix qui offre des salaires intéressants, des possibilités de formation stimulantes et un programme complet d'advantages sociaux à la carte.

La SCA s'est engagée envers l'équité en matière d'emploi. Si vous appartenez à un groupe désigné, nous vous inviterons à nous en faire part. Les agences sont priées de s'abstenir.

L'agriculture...notre raison d'être.



Canadä



Hôpital Notre-Dame de Hearst

Excellente perspective de médecine familiale dans une communauté francophone du Nord de l'Ontario

L'Hôpital Notre-Dame de Hearst cherche un médecin de famille supplémentaire pour offrir des services de santé à un bassin de plus de 10 000 personnes francophones à plus de 85% dans le district de Cochrane. Ce genre de médecine plairait à toute personne qui recherche une carrière professionnelle enrichissante dans un milieu où la qualité de vie est excellente. Vous jouiriez immédiatement d'une clientèle établie, d'une aide financière et d'autres avantages, notamment

- une subvention non imposable de 40 000 $ s'échelonnant sur quatre ans;
- un centre médical attenant à l'hôpital;
- une possibilité de revenus supérieurs (paiement à l'acte et rémunération à la vacation au Service des urgences);
- la collaboration avec six autres médecins de famille ainsi qu'un chirurgien général, tous francophones;
- un hôpital catholique francophone moderne de 44 lits avec soins médicaux, obstétricaux, pédiatriques et de longue durée, en plus des services de soutien suivants : laboratoire, imagerie diagnostique avec échocardiographie, pharmacie, nutrition clinique, inhalo-thérapie et physiothérapie;
- cliniques de médecins spécialistes itinérants (allergies, gynécologie, médecine interne, oncologie, orthopédie, pédiatrie et urologie);
- une communauté accueillante et chaleureuse dotée d'excellentes installations récréatives, d'établissements postsecondaires et de services aériens;
- Possibilité de travailler et vivre pleinement en français en Ontario.

Nous espérons que vous communiquerez avec nous si vous voulez discuter de cette possibilité ou si vous aimeriez visiter la communauté en question. N'hésitez pas à m'appeler au (705) 372-2907.

Raymond G. Lafleur
Président-directeur général

LES NOUVELLES de Timmins et les environs

Poste de journaliste

Fonction :

- rédiger des articles et des reportages;
- prendre des photos;
- participer à la mise en page du journal.

Exigences :

- posséder un diplôme en journalisme ou une formation équivalente;
- avoir une excellente maîtrise du français, écrit et oral, et une bonne connaissance de l'anglais;
- connaître le QuarkXPress est un atout.

La personne doit aussi :

- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaine et le soir au besoin);
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe);
- respecter les heures de tombée et les directives;
- la possession d'une automobile est obligatoire.

Salaire : à négocier en fonctions des compétences et de l'expérience

Poste permanent à temps plein

Date d'entrée en fonction : immédiatement

Faites parvenir votre curriculum vitae, ainsi que le nom de trois répondants pour référence, à :

Syl Belisle
Journal Les Nouvelles
187 sud, rue Cedar
Timmins (Ontario) P4N 7G1
Téléphone : (705) 268-2955 ou 268-5050
Télécopieur : (705) 268-3614

S F M



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Manitoba
Éducation et Formation Professionnelle



La Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba, est à la recherche de personnes bilingues pour combler des postes auprès d'organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi (Programme PE).

Les postes à combler sont:

- Alliance Française : *Assistant(e) administratif(tive)* ;
- Bibliothèque de Sainte-Anne : *Aide-bibliothécaire* ;
- Ensemble Folklorique de la Rivière-rouge : *Coordonnateur(trice)* ;
- Festival International des Enfants de Winnipeg : *Assistant(e) administratif(tive)* ;
- Garderie Le P'tit Bonheur : *Gardien(ne)* ;
- Guides franco-manitobaines : *Coordonnatrice* ;
- Pluri-Elles : *Assistante en alphabétisation* ; et
- Réseau communautaire : *Adjoint(e) administraf(tive) - région Est.*

Les postes sont disponibles dès maintenant et pour une période de 26 semaines

Les personnes intéressées aux postes disponibles doivent:

- Être sans emploi présentement et recevoir des prestations d'assurance-emploi ; ou
- Avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ou avoir reçu des prestations de maternité ou parentale au cours des 60 derniers mois.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi à la Société franco-manitobaine.
Dennys Blackburn
Coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi
Société franco-manitobaine
(204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443
dblackburn@franco-manitobain.org

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Venez vous joindre à l'équipe de KING TRANSPORTATION!
Nous embauchons dans les régions suivantes:

LORETTE
SAINTE-ANNE
LA BROQUERIE
SAINT-BONIFACE
SAINT-VITAL

COMPÉTENCES REQUISES:

1) Permis de conduire classe 2 avec certificat de conducteur d'autobus scolaires.
2) Bilingue (français et anglais).
3) Doit aimer les enfants.

FORMATION ET CERTIFICATION EN JUILLET SERONT FOURNIES AUX CANDIDAT.E.S QUI N'ONT PAS UN PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 2 AVEC UN CERTIFICAT DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES.

CONTACTEZ
KING TRANSPORTATION LTÉE
3051, chemin ST. MARY'S
SAINT-GERMAIN (MANITOBA) R0G 2A0
(204) 257–0696

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École/Collège régional Gabrielle-Roy** :

Matières : Musique/Harmonie (M à S4)
Contrat temporaire à 50 %
(l'année scolaire 2000-2001)

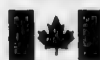
Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 11 février 2000** :



Monsieur Mario De Rosa
Directeur
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Case postale 430
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Téléphone: (204) 878-2147 **Télécopieur: (204) 878-3495**





Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

DÉCLARATION D'INTÉRÊT
Location de locaux à bureaux Winnipeg (Manitoba)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (l'État) invite les locateurs intéressés à lui faire parvenir des déclarations d'intérêt au sujet de la location à l'État de locaux à bureaux qui répondent aux critères suivants :

a) Les locaux à bureaux doivent couvrir environ 1 925 mètres carrés d'espace utilisable au-dessus du niveau principal sur un ou plusieurs étages dont le plancher couvre au minimum 580 mètres carrés d'espace utilisable.

b) Les locaux à bureaux doivent se trouver dans la ville de Winnipeg à l'intérieur de la zone délimitée comme suit : au nord par l'avenue St. Mary; au sud par l'avenue Broadway; à l'est par la rue Smith; et à l'ouest par la rue Vaughan au sud de l'avenue St. Mary, à l'est par l'avenue York et au sud par la rue Kennedy jusqu'à ce qu'elle atteigne l'avenue Broadway.

c) L'espace offert en location doit être situé dans un bâtiment de qualité et être disponible au plus tard le 1er juillet 2000, sans frais à l'État, afin que ce dernier puisse l'aménager et l'occuper au plus tard le 1er décembre 2000, pour une période de cinq (5) ans, avec deux périodes de renouvellement facultatives d'un (1) an, selon les mêmes clauses et conditions.

d) Les caractéristiques physiques du terrain et des bâtiments, ainsi que leur environnement, y compris l'usage des terrains avoisinants, doivent être compatibles avec l'usage prévu par le locataire.

e) L'espace et le bâtiment offerts doivent respecter les normes de l'État relatives aux locaux loués, le Code national du bâtiment du Canada, les règlements du Commissaire fédéral des incendies et les exigences d'accessibilité des bâtiments et autres installations.

f) Le bâtiment proposé doit être conforme aux normes de l'an 2000 en matière de mécanique du bâtiment, y compris entre autres, le système de chauffage, de ventilation et de climatisation, les systèmes de sûreté, les systèmes de sécurité et tous les autres systèmes pertinents à la bonne marche du bâtiment.

g) L'entrée du bâtiment doit se trouver à moins de 300 mètres, en empruntant le trottoir, un passage pour piétons ou une autre voie dégagée et sûre, d'un arrêt d'autobus avec service aux trente (30) minutes entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

h) Les locaux doivent être chauffés, climatisés et éclairés, 24 heures sur 24, conformément aux spécifications du locataire ainsi qu'à la discrétion de ce dernier. Les heures d'affaires régulières sont de 7 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

i) Le locateur doit permettre au locataire d'installer ses propres systèmes de sécurité pour les locaux, ce qui comprend des dispositifs d'alarme, des détecteurs de mouvement et des contrôles d'accès par cartes électroniques.

j) Une fois construits, les murs mitoyens (périphériques) des locaux seront fabriqués de deux épaisseurs de placoplâtre séparées par un grillage en acier déployé de calibre 10 à 12 ou bien par un contreplaqué d'une épaisseur de 12,7 mm (½ pouce) placé entre les deux épaisseurs de placoplâtre à partir de la dalle de plancher jusqu'au plafond suspendu, et comporter du grillage en acier déployé de calibre 10 à 12 du plafond suspendu jusqu'à la dalle située au-dessus de ce dernier.

k) Environ 30 mètres carrés d'espace utilisable doivent posséder une capacité de charge du plancher de 13,42 kilonewtons par mètre carré (275 livres par pied carré), et environ 130 mètres carrés d'espace utilisable doivent posséder une capacité de charge du plancher de 7,32 kilonewtons par mètre carré (150 livres par pied carré).

l) Le nettoyage des locaux durant la nuit constitue une exigence de ce bail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Ross Stoneham, conseiller du service en matière de locaux requis par les clients, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 123, rue Main, pièce 100, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. Téléphone : (204) 984-3541, télécopieur : (204) 983-4444.

Les réponses doivent toutes comprendre ce qui suit :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'entrepreneur intéressé;
b) le nom du propriétaire du bâtiment;
c) l'adresse municipale et la description légale des installations proposées;
d) la superficie disponible et la date à laquelle elle le sera.

Votre déclaration d'intérêt doit mentionner le numéro de projet 526843. Veuillez répondre par écrit et fournir tous les détails pertinents aux installations offertes, ainsi qu'un plan d'étage simple. Les agents présentant une déclaration d'intérêt doivent fournir à l'État une lettre du propriétaire les autorisant à agir ainsi.

SOUMETTRE LES RÉPONSES DANS UNE ENVELOPPE SCELLÉE OU PAR TÉLÉCOPIEUR ET LES ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Adjudication de marchés immobiliers
Boîte postale 1408
123, rue Main, pièce 100
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z1

Télécopieur : (204) 984-4034

Pour être recevables, les LETTRES D'INTÉRÊT doivent être reçues au plus tard le vendredi 18 février 2000 à 14 h.

Veuillez indiquer les renseignements suivants sur l'enveloppe ou la page couverture d'une réponse envoyée par télécopieur :

Numéro de projet : 526843
Espace loué, TPSGC, Winnipeg (Manitoba)
Soumis par : ____________________
Date de clôture : le 18 février 2000 à 14 h

NOTE : Ne pas soumettre de prix puisqu'il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner.

Il s'agit seulement d'une demande de disponibilité de l'espace à louer et l'État n'invitera pas nécessairement les locateurs à présenter une offre et il ne louera pas nécessairement les locaux offerts. L'État se réserve le droit d'inviter les locateurs à présenter une offre pour le projet dont il est question dans le présent avis ou pour tout autre projet semblable ou de lancer un appel d'offres.

Canada

Centre de santé — Centre de santé Saint-Boniface — St. Boniface Health Centre

Le Centre de santé Saint-Boniface inc. est un centre de santé bilingue qui offre des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permet la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il joue aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribue au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour le poste qui est identifié ci-après. La personne choisie entrera en fonction le plus tôt possible. L'échelle salariale pour ce poste est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise.

ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité de la Directrice générale et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, l'organisateur(trice) communautaire aura les responsabilités suivantes :

Responsabilités

- Identifier les besoins en matière de santé de la clientèle jeunesse franco-manitobaine et en faire l'analyse.
- Regrouper les prestataires œuvrant auprès des jeunes afin de faire l'inventaire des programmes et services offerts en français et ceux qui sont offerts en anglais seulement à la clientèle jeunesse francophone.
- Identifier ce que la clientèle jeunesse peut contribuer à son propre développement.
- Favoriser la pleine participation des jeunes.
- Sonder les jeunes par rapport aux services existants et à la livraison des services destinés à la clientèle jeunesse.
- Diriger vers les ressources scolaires toute demande venant d'un individu ou d'un groupe.
- Communiquer ouvertement avec les jeunes, la communauté et les intervenants du milieu.
- Concevoir, en collaboration avec les intervenants du milieu, des programmes d'action communautaire visant à répondre aux besoins immédiats du milieu.
- Favoriser la prise en charge du milieu par lui-même.
- Rédiger le rapport final.
- Participer à l'évaluation du projet.
- Faire tout autre travail jugé pertinent par son supérieur immédiat.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie du milieu, des ressources communautaires et du développement communautaire.
- Expérience pertinente dans le domaine communautaire.
- Expérience en animation et en intervention de groupes.

Habiletés

- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Sens de l'organisation.
- Sens aigu de la communication et de l'entregent.
- Faire preuve de dynamisme.
- Capacité d'écoute de la clientèle.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Connaissance des réseaux sociaux et gouvernementaux.
- Maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites.

Formation académique

- Diplôme d'études supérieures.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 11 février 2000.** Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3751; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec celles dont la candidature sera étudiée plus en détail.



Roxanne Deslauriers, Ph.D.

Le Dr Ian C.P. Smith, Directeur général de l'Institut du biodiagnostic (IBD) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), a le plaisir d'annoncer la nomination du Dr Roxanne Deslauriers au poste de Directrice de la recherche.

Le Dr Deslauriers est à l'emploi du CNRC depuis 1968. Elle est membre du comité de gestion et a été chef du groupe des Biosystèmes depuis la création de l'Institut du biodiagnostic en 1992. Ses principales activités de recherche sont centrées sur les applications biomédicales de l'imagerie et de la spectroscopie de résonance magnétique.

Le Dr Deslauriers sera responsable de la conception et de la gestion de programmes de recherche novateurs.

L'Institut du biodiagnostic effectue de la recherche et du développement sur les techniques de diagnostic biomédical basées sur l'instrumentation de pointe.

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales agricoles sont actuellement à louer aux fins de culture, de coupe de foin ou de pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales suivantes :

ALEXANDER
ALONSA
ARMSTRONG
BIFROST
FISHER
FRANKLIN
GRAHAMDALE
HILLSBURG
LAKEVIEW
MACDONALD
MINITONAS
MORRIS
MOSSEY RIVER
MOUNTAIN SOUTH
PARK NORTH
PINEY
PIPESTONE
PORTAGE-LA-PRAIRIE
RHINELAND
ROSEDALE
SAINTE-ANNE
ST. CLEMENTS
SIFTON
SPRINGFIELD
STANLEY
STUARTBURN
TACHE
WOODLANDS
ZONES DU CANAL DE DÉRIVATION DE LA ROUGE
ZONE NORD DU MANITOBA

La date limite de dépôt des offres de location pour culture est fixée au 11 février 2000 à 10 h à l'adresse C.P. 1286, Minnedosa (Manitoba) R0J 1E0.

La date limite de dépôt des demandes pour la coupe de foin et pour le pâturage est fixée au 11 février 2000.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau des Terres domaniales le plus proche de chez vous, ou téléphonez au 1 (204) 867-3419 ou consultez notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.gov.mb.ca/agriculture

Agriculture et Alimentation Manitoba





Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est à la recherche de **deux (2) professeurs** dans le cadre de l'offre de son programme de ***Communication multimédia*** à l'École technique et professionnelle.

Domaines de compétence :

1. Design
   Conception de site Web et/ou cédérom
2. Conception et scénarisation pour vidéo
   Production et montage vidéo

Exigences :

Les candidates ou les candidats doivent posséder une formation universitaire, de l'expérience pertinente dans le domaine du design, du multimédia ou de la production vidéo. La maîtrise de la langue française écrite et parlée est essentielle. L'expérience dans l'enseignement et une formation artistique sont des atouts.

Entrée en fonction : septembre 2000

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 4 février** à :

Madame Raymonde Gagné
Directrice des nouveaux programmes

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca



Hôpital général St-Boniface General Hospital

L'HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE
Bureau des relations publiques/services en français

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire administratif.ve bilingue
(poste à temps plein - contrat de 8 mois)

Sous la direction de la coordonnatrice, Relations publiques/Services en français, la personne choisie sera responsable de la gestion du bureau; de la mise en page de divers documents et bulletins; de fournir de l'appui pour la coordination des services en français (révision de textes et coordination des traductions dans les deux langues officielles); de la liaison avec les médias; de l'organisation d'activités spéciales et de la mise à jour du site Web de l'Hôpital.

Exigences :

- excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit;
- diplôme en gestion de bureau;
- bonne connaissance des systèmes informatiques et des logiciels utilisés dans le domaine de l'éditique, des arts graphiques et du traitement de textes (WordPerfect, Word, Pagemaker, etc.);
- bonnes relations interpersonnelles (patients, public, médias);
- capacité de travailler de façon indépendante.

Entrée en fonction : aussitôt que possible.

Veuillez faire parvenir une lettre de demande ainsi que votre curriculum vitae **avant le 8 février 2000** à l'adresse suivante :

Agente de dotation
Département des ressources humaines
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Télécopieur : (204) 235-3695

Appel de candidatures pour le poste de **secrétaire bilingue**, ayant des connaissances de Microsoft Word et de Simply Accounting. Poste permanent, à temps partiel, dans un organisme fraternel.

SVP envoyer votre curriculum vitae à la **C.P. 1361, Succ. Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1**.

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

recherche un(e) enseignant(e) bilingue (français et anglais) pour enseigner dans le programme d'immersion française à **l'institut collégial Vincent Massey** : **Secondaire 2 à Secondaire 4 mathématiques, calcul, chimie et physique**

Poste temporaire à temps plein pour l'année scolaire 2000-2001.

Veuillez adresser votre demande et soumettre votre curriculum vitae complet en y indiquant les noms de trois personnes pour fin de référence **avant le mercredi 15 mars 2000 à 16 h** à :

M. Jean A. Beaumont
Directeur général
Division scolaire
de Fort Garry n° 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur : (204) 488-2095

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent leur demande. Cependant, nous contacterons seulement ceux et celles que nous considérons pour l'emploi.

Appel de candidature pour un poste contractuel de

JOURNALISTE/PIGISTE

Tâches : Rédiger des articles occasionnels sur le Manitoba français.

Exigences :
- Excellent français écrit.
- Formation en communications/journalisme.

Rémunération : Selon l'expérience et les qualifications.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae ainsi que des exemples d'articles à l'attention de :

Tatiana Mogollones
Agente des communications

Date limite : 4 février 2000

Télécopieur : (514) 858-0308

Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt; cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

TRAVAILLEURS TEMPORAIRES DEMANDÉS

CONTEMPORARY PRINTING requiert les services occasionnels de relieurs. Ces emplois sont à temps partiel; le travail est manuel et comprend le pliage et l'insertion de documents. Étudiants, personnes âgées ou quiconque cherchant un peu d'argent supplémentaire sera considéré. Les quarts de travail sont flexibles : jour, soirée ou fin de semaine. Une expérience dans l'imprimerie est préférable mais pas nécessaire.

S.V.P. télécopier ou apporter votre curriculum vitae à :

Contemporary Printing
185, rue Dumoulin
Winnipeg (Manitoba) R2H 0E4
Télécopieur : 233-8337 à l'attention de Rob Yankoski.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 28 février. Appelez Gisèle au 261-4401.
940-

LE CAFÉ COLOMBIEN cherche un(e) serveur(euse) à demi-temps. Appelez Paul 237-3527.
948-

RECHERCHE

ON CHERCHE UNE PETITE MAISON. Dans Norwood, Saint-Vital ou Saint-Boniface. Pas d'agent svp. Écrivez à La Liberté, Dossier n° 2, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
945-

À VENDRE

À VENDRE: TRIPLEX à Saint-Boniface. Très propre, bonne location, revenu de 1 160 $ par mois. Comprend 3 poêles, 3 réfrigérateurs, laveuse et sécheuse. 70 200 $. 233-4484 ou 254-8557.
947-



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible immédiatement. Stationnement. Propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie. 395 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
929-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 191, Bertrand, 2ᵉ étage. 365 $/mois. 982-5191.
946-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, disponible immédiatement, entrée privée, 400 $/mois tout compris. Rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 231-0752.
950-

À LOUER: 177, rue Masson. Appartement de 2 chambres à coucher près de l'hôpital et du CUSB. 430 $/mois, comprend chauffage, eau et stationnement. Composez le 231-5033.
951-

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
952-

À LOUER: Saint-Boniface, Marion près de Taché. Appartement d'une chambre à coucher disponible le 1ᵉʳ mars. Stationnement, chauffage et eau compris. Idéal pour une personne (non-fumeur). 386 $/mois. Tél.: 269-1178.
953-

À LOUER: 730, Saint-Jean-Baptiste. Une chambre à coucher, chauffage et eau compris. 380 $/mois. Disponible le 1ᵉʳ février. Tél.: 233-3753.
954-

À LOUER: 375, Deschambault. Appartement de 3 chambres à coucher, au premier étage. Comprend chauffage, eau et buanderie. Pas d'animaux. 600 $/mois. Disponible le 1ᵉʳ février. Composez le 233-3753.
955-

À LOUER: 424, Valade. Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée. Comprend l'eau, un stationnement et buanderie. 450 $/mois, disponible le 1ᵉʳ mars. Composez le 233-3753.
956-

À LOUER: Garçonnière (Bachelor) pour 55 + au Foyer Chez-Nous. Venez vivre en sécurité dans un édifice propre et accueillant situé près de la Cathédrale. Plusieurs services offerts: repas, laitier, boulanger, visite au Safeway chaque semaine, messe hebdomadaire, stationnement, etc. Appellez Lise au 233-7761.
957-

Nécrologies

Sœur Antoinette Normandeau

Sœur Antoinette Normandeau est retournée à la Maison du Père le 18 janvier 2000 à l'âge de 92 ans.

Elle est née le 12 juin 1907 à Giroux, Manitoba, de l'union de Napoléon Normandeau et Emilia Delorme. Antoinette est entrée au noviciat des Sœurs Grises à Saint-Boniface le 5 août 1928, et elle a prononcé ses vœux temporaires le 15 février 1931. Trois ans plus tard elle s'est engagée par des vœux perpétuels à la Maison mère à Montréal.

Dès sa profession, sœur Normandeau entreprend sa carrière d'enseignante, carrière qu'elle a aimée et où elle a connu le succès pendant 40 ans. Elle a enseigné à Saint-Norbert, Saint-François-Xavier, Sainte-Anne, La Broquerie et Woodridge, tous au Manitoba, ainsi que Lebret, Saskatchewan, et Fort Frances, Ontario. En 1972, sœur Antoinette a exercé son ministère auprès des malades et des personnes âgées au Foyer Saint-Boniface et au Centre Taché.

Les caractéristiques saillantes de sœur Normandeau étaient sa grande simplicité, son amour vrai des pauvres et des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et son grand respect pour les autres et surtout des personnes en autorité. Sa patience ne connaissait pas de limite. Et elle se distinguait comme femme de prière et de fidélité à ses engagements religieux. Quelques années avant son départ, elle écrivait : « Dans cette carrière que fut ma mission, j'y ai trouvé Paix, Joie et bonheur, au service du Seigneur et des autres. Que Dieu soit loué et remercié. »

Sœur Antoinette est allée rejoindre ses parents, deux frères Arsène et Gérard, deux sœurs Rosa et Elizabeth, deux belles-sœurs Albertine et Solange. Elle laisse dans le deuil un frère, Hector, de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

Une célébration de la Parole a eu lieu à 19 h 30 le 20 janvier 2000 à la Maison provinciale des Sœurs Grises au 151, rue Despins. La messe de la résurrection a été célébrée à 10 h au même endroit le 21 janvier 2000 par l'abbé Léo Couture.

La direction des funérailles de sœur Antoinette Normandeau a été confiée au Salon funéraire Desjardins.





Yvon Arpin 1923-2000

Le 19 janvier, Yvon Arpin est décédé au Centre des sciences de la santé de Winnipeg à l'âge de 76 ans. Il laisse pour chérir sa mémoire son épouse Hélène (née Joyal); ses enfants Maurice (Cécilia) Emmanuelle; Louise Croucher (Eugene) Kelli; Gisèle Collette (Norbert), Stéphane (amie Dana), Chantal; Claude (Carole), Mélanie, Danielle, Nicole; ainsi qu'un frère Paul et deux sœurs Zéphirine et Reine; ses belles-sœurs, Annette et Marguerite; ses beaux-frères Lucien et Edouard; et plusieurs neveux et nièces.

Il fut prédécédé par ses parents Joseph et Anna (Morin), ses sœurs Laure et Denise, et ses frères Noël et Georges.

Son grand amour était sa famille et ses petits-enfants. En plus, combien d'heures de travail a-t-il passé à la culture de sa ferme, au maintien du parc provincial de Saint-Malo, au service de l'Église paroissiale et à l'embellisement de la Grotte à la Vierge.

La famille désire exprimer ses sincères remerciements à tous ceux et celles qui, par leurs prières, leur présence et les services qu'ils ont rendus, ont été d'un soutien constant durant ces heures difficiles. Un merci spécial à sœur Rolande Joyal, snjm, aux médecins et au personnel infirmier qui ont soigné Yvon à l'Hôpital Victoria et au Centre des sciences de la santé. Nous voulons souligner de façon spéciale le rôle des personnes qui ont participé à la cérémonie des obsèques, notamment les membres de la parenté qui ont assumé diverses fonctions du rituel, l'organiste, la chorale de Saint-Malo et les Chevaliers de Colomb. Merci également au groupe des dames de Saint-Malo pour l'excellent buffet qui a suivi l'inhumation.

La messe de la Résurrection, présidée par l'abbé Joseph Choiselat, assisté des abbés Jean-Louis Rocan et Fernand Desjardins, a été célébrée le samedi 22 janvier à 10 h 30 en l'église de Saint-Malo.

L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire LeClaire.

Ceux qui désirent faire un don à la mémoire de M. Arpin peuvent le faire en l'envoyant à la Fondation des maladies du cœur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

Chronique

RELIGIEUSE



Annette Tencha
Laïque

Les miracles

C'est pour qui les miracles ? Pour les grands saints ? Pour le Pape ? Pour nos bonnes vieilles grand-mères ?

Les miracles, c'est pour nous tous, pour ceux qui prient Dieu de leur accorder ce qui sort de l'ordinaire afin d'effectuer un bien.

Le petit Robert nous dit que les miracles sont des faits extraordinaires qui se produisent par intervention divine. Il faut admettre alors que chaque jour il y a dans ma vie des interventions divines surtout quand je conduis ma voiture à l'heure de pointe! Voici une liste des petits "miracles" de tous les jours :

Un adolescent vous cède le pas; un ancien vous dit que tout va très bien; votre mari vous apporte des fleurs après quarante ans de mariage; votre fiancé accepte de rester vierge jusqu'après le mariage; votre père vous donne les clés de la voiture sans vous poser de questions (et vous n'avez que seize ans); votre patron fait son propre café; votre grand-mère ne vous donne plus de pyjamas à Noël; un de vos enfants remplace le rouleau de papier hygiénique dans la salle de bain ou remet le couvercle du tube de pâte de dentifrice; votre enseignant.e s'excuse devant la classe d'avoir élevé la voix; le curé prêche un beau petit sermon de dix minutes au lieu de la longue demi-heure habituelle! On pourrait en ajouter jusqu'à demain et la liste ne serait pas complète. Il va sans dire que je m'amuse un peu avec vous, chers lecteurs, chères lectrices, mais vous comprenez où je veux en venir. Dieu intervient dans nos vies chaque jour, chaque minute de nos journées et Il continuera à intervenir jusqu'à notre dernière heure parce qu'Il est bon et miséricordieux et qu'Il nous aime.

Maintenant parlons de miracles extraordinaires !!

L'an dernier on a voulu amputer le bras de mon fils. Je n'ai pas voulu que les médecins le fassent. Je me suis adressée à Dieu pour qu'Il intervienne et Il m'a accordé cette faveur. Mon fils a ses deux bras aujourd'hui et il travaille de longues heures chaque jour... avec ses deux bras. Quand on demande à Dieu d'intervenir, il faut qu'on Lui laisse le choix de faire le miracle ou de ne pas le faire car Il est le seul à savoir si c'est pour notre plus grand bien. Il faut Le prier avec foi ; il faut plaider notre cause avec ferveur et insistance en donnant quelques raisons pour lesquelles l'intervention divine devrait avoir lieu.

Quand on s'abandonne à Dieu avec confiance, comme le fait l'enfant dans les bras de sa mère ou de son père, Il ne peut pas refuser. Si on demande à Marie d'intervenir pour nous, elle le fera. N'est-ce pas Marie qui a fait faire le premier miracle aux noces de Cana ? Elle fait part de ses inquiétudes à Jésus en lui indiquant que les hôtes n'ont plus de vin. "Mon heure n'est pas encore arrivée", lui dit-Il ! Elle l'a fait venir, son heure ! Il a fait le miracle pour plaire à sa mère. Si on demande à Marie d'intervenir, nos chances sont meilleures, n'est-ce pas ?

Maintenant voyons ensemble ce qui est raisonnable de demander et ce qui serait une perte de temps.

Si je suis alcoolique et je demande ma guérison, je me dois de faire deux choses : prier Dieu, bien sûr, mais je dois aussi faire ma part. Joindre les AA serait un excellent début - et Dieu fera le reste si j'y mets du mien. La route sera longue mais je ne serai plus seule à combattre cette maladie.

Je voudrais gagner la loterie et devenir millionnaire ! Or Dieu sait que l'argent n'est nécessaire ni au bonheur ni à la sainteté et si ce n'est pas pour mon plus grand bien, Il saura répondre à ma demande d'une autre façon. Il répondra mais peut-être pas comme je l'entends. Si j'accepte le choix de Dieu, le miracle est complet.

Le miracle, c'est la présence de Dieu dans toutes interventions, que ce soit le biscuit que veut l'enfant ou la guérison que la personne atteinte de cancer demande.

Une dame atteinte d'un cancer terminal est allée à Lourdes pour demander sa guérison. À son retour, elle m'a avouée qu'il y avait eu un miracle pour elle à Lourdes et c'était qu'elle acceptait sa mort. Elle avait les larmes aux yeux en me disant cela mais c'était des larmes de joie spirituelle ! Celui qui peut voir la main de Dieu dans sa vie a compris le sens des miracles - et c'est de laisser Dieu intervenir à sa façon à Lui et non à la nôtre.

"Demandez et vous recevrez" !

URGENCE santé

par Marc Savard

Dans l'environnement, nous pouvons trouver des substances diverses. Parmi ces substances, il y en a qui peuvent causer une réaction toxique dans nos corps : les poisons. Nous pouvons entrer en contact avec ces poisons de quatre façons : l'ingestion, l'absorption, l'inhalation et l'injection. Ce mois-ci, nous allons parler d'un gaz extrêmement dangereux : **l'oxyde de carbone.**

L'oxyde de carbone est un gaz produit par une combustion incomplète. Le risque d'empoisonnement n'existe pas seulement pour les gens qui chauffent au bois. Nous retrouvons la combustion partout dans nos gestes quotidiens : les voitures, les fournaises pour chauffer nos édifices, les réservoirs d'eau chaude, les barbecues; les systèmes qui utilisent le gaz naturel, les cigarettes, etc.

Quand l'oxyde de carbone entre dans notre corps, le gaz passe par nos poumons et entre dans notre système sanguin. Dans notre sang se trouve l'hémoglobine qui transporte l'oxygène des poumons aux autres cellules de notre corps. L'oxyde de carbone s'attache à l'hémoglobine plus facilement que l'oxygène et réduit ainsi le montant d'oxygène disponible pour les cellules de notre corps. Si le niveau d'oxyde de carbone devient trop élevé, les cellules du corps commencent à mourir.

Les signes et symptômes associés à l'empoisonnement à l'oxyde de carbone sont : le mal de tête, l'agitation, la nausée, les vomissements, la confusion, la vision brouillée, l'aveuglement, les difficultés respiratoires, le pouls rapide, l'étourdissement, l'évanouissement, les crises épileptiques, et les rougeurs (signe qui apparaît plus tard). Un autre symptôme important est le sentiment de malaise qui se manifeste quand la personne est à l'intérieur et qui disparaît lorsqu'elle sort dehors.

Parmi les autres indices à remarquer, il y a : l'installation récente d'appareils qui fonctionnent au gaz naturel (c.-à-d., un poêle, une sécheuse, un réservoir d'eau chaude, une fournaise, etc.) et l'utilisation d'un foyer. Si nous reconnaissons de ces signes et symptômes, il est important de quitter l'endroit et d'appeler les pompiers.

Comme secouriste, la première intervention que nous pouvons faire est d'enlever la victime des lieux, si nous pouvons la bouger sans se mettre en danger ou sans augmenter la blessure de la victime (dans le cas où une personne aurait une blessure à la colonne vertébrale ou à la tête). Autres interventions possibles : placer la victime dans la position de recouvrement, donner la respiration artificielle si la victime a cessé de respirer ou la réanimation cardio-respiratoire si la victime a un arrêt cardiaque. Il est important de ce rappeler que l'urgence dans le cas d'un tel empoisonnement est le manque d'oxygène.

Puisqu'il est ans couleur, sans odeur et sans goût, l'oxyde de carbone est impossible à détecter sans un détecteur chimique. Voici quelques suggestions pour éviter / réduire les chances d'être exposé à l'oxyde de carbone : utiliser un détecteur d'oxyde de carbone (vendu à 50 $ environ) et changer les piles régulièrement; faire vérifier annuellement votre cheminée et vos appareils qui utilisent le gaz naturel; garder la porte du garage complètement ouverte quand votre voiture est en marche (il est préférable de sortir la voiture du garage si vous voulez laisser le moteur tourner pour qu'il se réchauffe); et vous assurer que le foyer ou le poêle à bois ou au charbon reçoive suffisamment d'air frais.

Marc Savard est technicien en ambulance pour Urgence Santé Rivière Seine EMS.

UN JAPONAIS FRANCOPHILE

De Tokyo à Saint-Laurent

Inscrit au Programme d'internat japonais, Tsuyoshi Matsumoto est venu au Canada apprendre le français et élargir ses horizons.

Daniel BAHUAUD

« Une température de - 30 °Celsius, quelle expérience incroyable, lance Tsuyoshi Matsumoto. Dans le nord du Japon, il fait parfois - 2 ° tout au plus! Je ne savais pas que le froid pouvait causer des douleurs au visage! Maintenant, je vois que c'est possible. C'est inoubliable et c'est pour cela que je suis venu au Canada. »

Ingénieur à Hydro Tokyo depuis 1978, Tsuyoshi Matsumoto a quitté son emploi pour s'inscrire au Programme d'internat japonais (PIJ), qui donne aux Japonais l'occasion d'apprendre une langue étrangère dans un pays étranger. L'ingénieur de 44 ans, qui a conçu des systèmes hydro-électriques en Turquie, en Indonésie, au Costa Rica et en Thaïlande, a décidé que pour neuf mois, le Canada ferait son bonheur et le français, encore plus. Depuis septembre, il est au Manitoba. Ayant déjà fait un stage de trois mois à l'école Saint-Lazare, il est maintenant à l'école communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent, où il travaillera jusqu'en mars.

« Aujourd'hui, notre seule culture ne nous suffit plus, souligne Tsuyoshi Matsumoto. Le monde devient de plus en plus petit et, si nous voulons élargir nos horizons, il nous faut de la culture étrangère. L'expérience va certainement enrichir ma vie professionnelle, mais c'est surtout pour mon épanouissement personnel que je suis venu au Canada. J'étudie le français depuis quatre ans déjà, mais je voulais avoir la chance de le parler davantage et de me perfectionner. J'aurais pu choisir l'espagnol, qui est plus facile à prononcer pour les Japonais, mais je voulais relever le défi. J'aime cette culture... le vin et la cuisine française surtout!, dit-il en riant. Je lis le français passablement bien, mais la conversation est assez difficile pour moi. Il faut de la pratique et surtout, de l'écoute. »



photo: Daniel Bahuaud

Tsuyoshi Matsumoto : « Il y a tellement de pollution à Tokyo que je n'ai jamais vu un ciel vraiment bleu avant de venir au Canada. Je fais l'expérience de la nature pour la première fois! »

L'ingénieur voulait également apprendre l'anglais, ce qu'il n'aurait pu faire aussi aisément en France. « Le Canada est un pays bilingue avec un caractère multiculturel, affirme-t-il. Je pouvais donc faire d'une pierre deux coups. C'est un pays ouvert et accueillant, beaucoup plus que les pays où on ne parle qu'une seule langue. »

Tsuyoshi Matsumoto apprécie en effet l'accueil chaleureux des Franco-Manitobains. « Je suis vraiment choyé, dit-il. Je séjourne à la ferme des Allain, les parents du directeur de l'école Louis Allain. À l'école, les élèves sont très gentils. Tout le monde est patient lorsque je fais des erreurs. »

L'apprentissage ne se fait pas cependant dans un seul sens. En tant qu'interne pour le PIJ, Tsuyoshi Matsumoto doit promouvoir la culture japonaise. Bien qu'il ne soit pas rémunéré pour son travail, il n'est pas en vacance. « Les jeunes s'intéressent énormément au Japon, qu'ils connaissent d'ailleurs assez mal, souligne l'ingénieur. Ils connaissent mon pays par l'entremise des dessins animés. Les Pokémon les fascinent, alors je pars de là pour leur enseigner du vocabulaire de base et l'écriture japonaise. Ils sont jeunes, alors je les expose lentement au Japon. Nous avons déjà fait de l'origami et bientôt, on fera de la cuisine japonaise. Je leur donnerai aussi un petit cours d'histoire. »

Une fois son stage à Saint-Laurent complété, Tsuyoshi Matsumoto se rendra dans une école anglaise en Alberta. Il espère visiter le Québec avant de rentrer à Tokyo, ville qu'il sera à la fois heureux et attristé de retrouver. « Après avoir connu les petits villages de l'Ouest canadien et le terrain vaste des prairies, le retour sera un choc, dit-il. Tokyo a 12 millions d'habitants. Il y a tellement de pollution que je n'ai jamais vu un ciel vraiment bleu avant de venir au Canada! Je fais l'expérience de la nature pour la première fois! »

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Matthew Gordon Robert Smalley. Je suis le fils de Chantal (Lemoine) et de Rodney Smalley.

Je suis né à Vancouver le 22 avril 1999 et maintenant nous habitons Bloomington, Minnesota. En janvier 2000 nous habiterons à Austin au Texas, tout près de mes grands-parents paternels, Barbara et Johnnie Smalley. Mon arrière-grand-mère paternelle « Muna » habite le Texas aussi.

Mes grands-parents maternels sont Gaby et Francyne Lemoine de Sainte-Anne. Aussi, mon arrière-grand-père Maurice Lemoine habite la Villa Youville à Sainte-Anne.

Je souhaite une bonne année 2000 à tous les gens qui m'entourent et qui m'aiment!

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMETRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

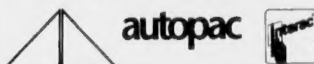
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!
- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Neron
Tel. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Telec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ
AUTREMENT
www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?
Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGREES

BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Patrick Groening, CA
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à *La* LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4